

Université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des sciences économiques, commerciale et des sciences de
gestion
Filière Sciences de gestion



Mémoire

En vue d'obtention du diplôme Master en science de gestion

Spécialité : Management bancaire.

THÈME :

***LE FINANCEMENT DES
INVESTISSEMENTS PAR Crédit BANCAIRE***

***Cas : BNP PARIBAS EL DJAZAIR de
Tizi-Ouzou***

Présenté par

- OUSAAD Adel
- SAMAH Lotfi

Membre de jury:

President: Mr. ACHIR MOHAMMED	MCB UMMTO
Promoteur: Mr. ABIDI MOHAMED	MCB UMMTO
Examineur: MR. GHEDDACHE LYES	MCA UMMTO

Promotion: 2021/2022

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Ma mère :

Aucune dédicace ne serait exprimer l'affection et L'amour que j'éprouve envers toi.

Puisse ce travail être la recommence de tes soutiens et moraux et sacrifices.

Mon père :

PUISSE CE modeste travail continue une légère compensation pour tous les nobles sacrifices que tu t'es imposé pour assurer mon bien être et mon éducation.

Mon frère et mes sœurs :

Yanis, Ryma et Rachida

Sans oublier tous mes camarades et mes amis qui ont été toujours la dans le pire et le bon, je vous aime tous.

Mon adorable future femme :

Amira lounis

OUSAAD Adel

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Ma mère :

Aucune dédicace ne saurait exprimer l'affection et l'amour que j'éprouve envers toi.

Puisse ce travail être la récompense de tes soutiens moraux et sacrifices.

Mon père :

Puisse ce modeste travail constituer une légère compensation pour tous les nobles sacrifices que t'es imposé pour assurer mon bien être et mon éducation.

Mes frères et mes sœurs :

Wehab, Lounes, Radia, Celia, Katia.

Mon binôme :

OUSAAD Adel.

Sans oublier mes ami(e)s, en particulier ma petite amie Malika.

SAMAH Lotfi

Remerciement

Nous tenons remercier DIEU, tout puissant pour nous avoir donnée santé physique et morale afin de réaliser ce modeste travail.

A notre encadreur Mr ABIDI Mohamed pour ces conseils, ces orientations et son aide durant l'encadrement.

A nos promoteurs : au sein de l'agence BNP Paribas EL Djazair Mr AIT MIMOUNE Ahmed et BOUMEGHAR Thanina pour leurs conseils, leurs orientations et leurs aides pendant la période de stage.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à l'agence pour l'accueil qu'on a eu de leurs parts.

Nos profondes gratitudes et reconnaissance envers le personnel de la BNP Paribas EL Djazair, qui ont mis à notre disposition tous les renseignements et les données utiles pour élaborer ce modeste travail durant notre stage pratique.

Nous tenons à remercier tout les personnes qui nous ont aidé à réaliser ce modeste travail de près où de loin.

Enfin, nos remerciements les plus distingués sont destinés à tous mes enseignants de la faculté des sciences économique, sciences de gestion et sciences commerciales.

OUSAAD Adel/ SAMAH Lotfi

Sommaire

Introduction générale

Chapitre 01 : Généralité sur les banques et crédits bancaires.

Introduction

Section 01 : Notion de base sur les banques.

1-1 : Définition de la banque.

1-2 : Typologies des banques.

1-3 : Les opérations des banques.

Section 02 : Notion de base sur le crédit.

1-2-1 : Définition de crédit.

1-2-2 : Typologies des crédits.

1-2-2-1 : Le crédit d'exploitation.

1-2-2-2 : Le crédit d'investissement.

1-2-2-3 : Le crédit immobilier.

1-2-2-4 : Le crédit-bail ou le leasing.

1-2-3 : Les conditions d'octroi d'un crédit.

Conclusion

Chapitre 02 : Le financement d'un crédit d'investissement.

Introduction

Section 01 : La notion d'investissement.

2-1-1 : Définition de l'investissement.

2-1-2 : Les différents types d'investissement.

2-1-3 : Les critères de choix du projet d'investissement dans une entreprise.

Section 02 : les risques et les garanties bancaires liés à l'octroi de crédit.

2-2-1 : Définition du risque de crédit.

2-2-2 : Les risques liés aux crédits.

2-2-3 : Les solutions aux risques liés à l'octroi de crédit.

2-2-4 : Les garanties pour l'octroi de crédit

2-2-4-1 : les garanties réelles

2-2-4-2 : les garanties personnelles

2-2-4-3 : les garanties illusoires

.

Conclusion

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair.

Introduction

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.

3-1-1 : Présentation de la BNP Paribas.

3-1-2 : Présentation de la BNP Paribas EL Djazair.

Section 02 : Cas d'un crédit d'investissement.

3-2-1 : Présentation de l'entreprise et du projet.

3-2-2 : Objet de la demande.

3-2-3 : Diagnostic financière.

Conclusion

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Pour les besoins de son activité, toute entreprise est conduite à réaliser des investissements à fin de faire face à leurs besoins. Les entreprises peuvent mobiliser leurs ressources financières internes qui sont en l'occurrence avec leurs fonds propres, constitués du capital social et également l'autofinancement résultant de leurs activités sous forme d'amortissement, de réserves et des provisions.

Dans le cas contraire, elles font appel à des ressources externes qu'elles trouvent sur le marché financier et la banque. Ces entreprises utilisent des ressources durables dont la récupération de ces capitaux ne se fera que sur une longue période, dépendante de la durée de vie de l'investissement.

En effet, le financement est un facteur très important lors du processus décisionnel. Il arrive souvent que pour cause de manque de moyens le financement d'entreprise soit contraint de réduire la taille de leurs projets, ou encore d'opter pour les projets qui consomment moins de fonds. Face à ces difficultés financières l'entreprise se trouve dans l'obligation de recourir à son environnement financier pour répondre à ses besoins de financement.

Dans ce cas, elles s'orientent vers un financement par crédits. Dans ce dernier cas, la banque est un organe vital dans la vie économique car elle joue un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédit. À partir de là, on peut dire que la banque constitue un chaînon entre les épargnants à fructifier leurs disponibilités et les emprunteurs qui sont à la recherche de capitaux. De ce fait la banque joue un rôle primordial dans le développement de l'économie nationale en venant en aide aux entreprises pour la réalisation de leurs projets d'investissement, et le financement de leurs cycles d'exploitation.

Le crédit naît de la rencontre de l'entreprise et des banques, les deux parties tentent de réunir deux préoccupations distinctes : celle de l'emprunteur qui doit impérativement résoudre son problème de financement mais il a du mal à comprendre la grande prudence de son banquier, et celle de ce dernier qui n'entend prêter qu'après avoir minutieusement évalué son risque.

Il est important de signaler que la banque fait face à un espace économique ouvert où tous les clients utilisateurs de crédit sont des partenaires à risques. C'est ainsi que la banque se voit obligée d'appliquer et mettre en place certaines conditions et d'être prudente pour assurer le bon fonctionnement de ses opérations. À cet effet, on parle alors de la notion de sécurité qui impose à la banque de sélectionner judicieusement ses débiteurs, de ce fait découle l'importance accordée à l'étude de crédit sur le plan comptable et financier pour un meilleur gage de sécurité, dans cette perspective. Ainsi les garanties ne sont réellement que

Introduction générale

des accessoires aux crédits. En effet la banque doit se soucier non seulement de la couverture du risque mais aussi la notoriété qui est un client potentiel.

A travers ce qui a été dit, nous avons choisi notre thème qui est « **le financement des investissement par le crédit bancaire** »

Pour mener a bien notre travail, nous posons la problématique suivante : Quelle est la politique utilisée par la banque concernant les critères d'octroi de crédit pour une entreprise ?

Pour mieux comprendre, nous allons essayer, à travers ce présent mémoire, de répondre aux interrogations suivantes :

-Quels sont les différents types de crédit proposes par les banques ?

-Quelles sont les techniques comptables et financières appliqués pour l'étude d'un dossier de crédit ?

-Quelles sont les risques encourus par les banques et les garanties qu'exige cette dernière lors de l'octroi d'un crédit ?

Pour tenter de répondre à ces questions nous avons jugé important de partager notre travail en deux chapitres :

-Le premier chapitre intitulé « Généralités sur la banque et les crédits bancaire » nous déterminerons, la notion de base sur la banque, ainsi que les principales formes de crédits proposées par la banque à sa clientèle.

-Le deuxième chapitre intitulé « le financement d'un crédit investissement » portera essentiellement sur les différents types de d'investissement, ainsi que les critères de choix du projet d'investissement.

Enfin, le dernier chapitre vient illustrer les précédents chapitre en traitant un cas pratique, ou nous avons aborde la démarche du banquier dans le cadre du montage, étude et gestion d'un dossier de crédit. Il s'agira notamment des techniques d'analyses financières et économique et d'évaluation de projet, ainsi que des risques encourus par le banquier en octroyant un crédit et les moyens de les prévenir, ainsi que l'octroi du crédit et son suivi.

Introduction

Située au cœur de l'activité économique, la banque comme toute autre entreprise a un statut juridique, une organisation, un système de pilotage et une stratégie. Elle exerce toutes les activités bancaires, reçoit le dépôt à vue ou à échéance, consent des crédits aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers.

Ce type de procède est d'une grande importance pour financer leurs différents projets. C'est ainsi qu'elle permet aux entreprise de répondre à leurs besoins de financement voir même augmenter et améliorer leurs production et faire face à des besoins en cas de nécessité.

Une gamme diversifiée de crédits est proposée par les banques afin de faire face aux différents besoins exprimés par la clientèle.

Ce chapitre suivra le chemin suivant :

- la première section est une présentation de notion de base sur la banque.
- la deuxième section sera consacrée au crédit et ses typologies.

Section 01 : Notion de base sur la banque.

Les banques constituant des intermédiaires financiers majeurs dans nos économies, ont un rôle spécifique dont elles exercent un certain nombre de fonction et d'opération qui ont évoluées au cours des âges et qui se caractérisent à l'époque contemporaine par une volonté générale de procéder à leur régulation.

1-1 : Définition de la banque :

Selon GAUCHON.P : «la banque est comme tout établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers ou entreprises, reçoit des fonds et crée des moyens de paiements. »¹

La banque peut être aussi définie aux sens économique et juridique :

A - Définition économique² :

« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leurs propres compte en opérations de crédits ou en opérations financières.

La banque est l'intermédiaires entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci a partir de deux processus distinct :

En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.

En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation ».

B - Définition juridique :

Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement l'opération décrite à l'article 1 de la loi N° 92-665 du juillet 1992 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

« Les opérations de la banque comprenne la réception de fond du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »³

¹ -GAUCHON.P, Vocabulaire d'actualité économique, Ed. Ellipse, Paris, 1994, p30.

² - GARSUAULT P, PRIAMI S, « la banque, fonctionnement et stratégies », édition : economica, paris, 1995, page08.

³ -<http://www.lafinancepourtous.com> consulté le 17/05/2022 a 09h30.

1-2 : Les typologies de la banque¹ :

La banque remplit une multitude de fonctions :

-Gérer les moyens de paiement : c'est la fonction de la banque, la plus concrète. A ce jour, seules les banques peuvent rendre ce service.

-Assurer la sécurité des transactions financières : malgré la dématérialisation des titres. Il faut que le vendeur soit bien payé pour le titre vendu, l'acheteur débite pour l'achat et les titres en sécurité.

-Accorder des crédits : En France, l'activité du crédit est très encadrée et ne peut être exercée que par quelques établissements habilités et selon des modalités elles aussi contrôlées.

-Drainer l'épargne : Une partie de l'épargne sert à consentir des crédits. Une autre partie est placée pour le compte des clients dans des produits financiers. Les banques n'ont pas le monopole de cette fonction mais elles sont de plus en plus présentes dans ce secteur, à la fois parce qu'elles distribuent des produits de plus en plus nombreux, variés et parce qu'elles sont organisées en groupes qui intègrent toutes les fonctions.

-Intermédiaire sur les marchés financiers : pour gérer l'épargne.

-Le conseil : Il faut distinguer le **conseil aux particuliers** et le **conseil aux entreprises**. Le premier est rarement payant et a été imposé **progressivement aux banques** par les tribunaux et la loi. Mais le conseil aux entreprises est une activité bien plus importante et lucrative.

1-3 : Les opérations de la banque ²

Les opérations de la banque définissent l'opération exercée sous l'égide du monopole bancaire. Les opérations de banques sont encadrées par l'article L 311-1 du code monétaire et financier. Trois activités peuvent prétendre au titre d'opérations de banques : la réception de fonds du public, les opérations de crédit et les services bancaires de paiement. Le premier désigne le fait de recueillir des capitaux de la part du public, avec la possibilité d'en disposer à sa manière, sous réserve de pouvoir les restituer à leurs détenteurs. La seconde manifeste par l'engagement d'une personne à avancer ou permettre d'avancer des fonds. La troisième opération de la banque désigne enfin la mise à la disposition et la gestion d'instruments pouvant être utilisés par la clientèle pour transférer des fonds.

¹ <http://www.lafinancepourtous.com> consulté le 17/05/2022 à 10h

² <http://www.toledano-canfin-avocats.fr/chroniques-operation-de-banque> consulté le 17/05/2022 à 14h

Chapitre 01 : généralité sur les banques et crédits bancaires.

A - Réception de fond du public¹

Ils sont considérés comme fonds reçu du public, les fonds qu'une personne recueille d'un tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge pour les restituer.

Il convient donc qu'il y ait une remise de fonds par le public, qu'il s'agisse d'espèces, d'un chèque ou encore d'un virement.

Pour parler de réception de fonds du public il faut également que le dépositaire puisse disposer librement des fonds reçus.

Enfin, il pèse sur la banque une obligation de restitution des fonds déposés. Il ne sera possible de peler de réceptionne fonds du public si le déposant n'est pas en mesure d'obtenir de la banque qu'elle lui rembourse son dépôt.

B - Opération de crédit²

Pour le législateur, constitue une opération de crédit tout acte par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement, ou une garantie. En outre, sont assimilés à des opérations de crédit, le crédit-bail, et, de manière générale, toute opération de location assortie d'une option d'achat.

L'économie de l'opération de crédit est donc la remise de fonds à titre rémunéré ou la promesse d'une telle remise de fonds.

1-3-3 : Les services bancaires de paiement³

La description ne serait pas complète s'il n'était pas mentionné que la banque peut également réaliser des opérations de mise a disposition de la clientèle de moyens de paiement et des opérations de gestion de moyens de paiement.

Pour le code monétaire et financier, sont considères comme moyens de paiement tous les instruments qui ne permettent a toute personne de transfère des fonds, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé. En outre, les opérations de mise à disposition de la clientèle ou de gestion de moyen de paiement comprennent les services bancaires de paiement, les activités d'émission et de gestion de monnaie électronique et des services de paiement listés dans le code monétaire et financier.

Toutefois, ne sont pas considérées comme mise à disposition ou gestion de moyen de paiement les activités suivantes :

¹ -DE COUSSERQUES Sylvie, Gestion de la banque, Edition, Paris, France, 2007, p110.

² -[http ; //www.toledano-canfin-avocats-.fr/chroniques-operation-de-banque](http://www.toledano-canfin-avocats-.fr/chroniques-operation-de-banque)-consulté le 17/05/2022 a 11h

³ -[http: //pierre-avocat-droit-bancaire.fr/ les opérations de banque/](http://pierre-avocat-droit-bancaire.fr/ les opérations de banque/) consulté le 31/05/2022 a 13h.

Chapitre 01 : généralité sur les banques et crédits bancaires.

- La réalisation d'opération de paiement exécutées au moyen d'un appareil de télécommunication ou d'un autre dispositif numérique ou informatique n'agit pas en seule qualité livrés et doivent être utilisés au moyen de cette appareil de télécommunication numérique ou informatique ;
- Les opérations de paiement entre une entreprise mère et sa filiale, ou entre filiales d'une même entreprise mère, ou au sein d'un groupe, sans qu'aucun prestataire de services de paiement qu'une entreprise du même groupe ne fasse office d'intermédiaire.

Les banques peuvent toute fois réaliser des opérations connexes a leurs activité

Telles que : ¹

- Les opérations de change ;
- Les opérations sur or, métaux précieux et pièces ;
- Le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde, et la vente de Valeurs mobilières et de tout produit financiers ;
- Le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine ;
- Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises, sous réserve des dispositions législatives relatives a l'exercice illégal de certaines professions ;
- Les opérations de location simple de biens mobiliers ou immobiliers pour les établissements habilités à effectuer des opérations de crédit-bail ;

Section 02 : notion de base sur le crédit.

Le crédit est un acte qui permet à une personne de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, avec une rémunération du service rendu et les risques encourus.

En générale, le crédit exige l'existence ou la réunion de quatre supports indispensables l'un de l'autre à savoir le temps, la confiance, le risque et les garanties.

1-2-1 : Définition de crédit

Le terme crédit vient du mot latin « **credere** » qui veut dire « **croire** ». Croire en un projet, une personne, un avenir économique qui permettra précisément la réalisation du projet envisagé. Le crédit est donc fondé sur la croyance. Le créancier est « **celui qui fait confiance** » à un débiteur.²

¹ -BERNET L, R « principe de technique bancaire », édition : DUNOD, paris, 2006, page05

² -MICHEL Mathieu, L'exploitant bancaire et le risque crédit, Ed. La revue banque, paris, p21.

Chapitre 01 : généralité sur les banques et crédits bancaires.

La loi 90-10 du 14-avril-1990 relative a la monnaie et le crédit définit le crédit a travers son article N°112 comme : «tout acte onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre fends a la disposition d'une autre personne prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel un aval, un cautionnement ou d'une garantie ».¹

Selon G.PETIT DUTAILLIS : « faire crédit, c'est faire confiance, c'est donner librement la disposition effectives et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restituer dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du services rendu et du danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même du service »². Donc la confiance est la base de toute décision de crédit.

C'est à la lumière de cette définition que l'on peut mettre en exergue les principaux éléments constitutifs de la notion du crédit, a savoir :

- Les trois supports du crédit : la confiance, le temps, et la promesse de remboursement.
- La contre partie de l'acte du crédit : la rémunération du service rendu et des dangers couru
- Le risque lié a l'opération du crédit : le danger de perte partiel ou total.

A- Les trois supports du crédit³

L'acte de crédit se traduit par un décalage dans le temps de taux prestations. Celle du prêteur et celle de l'emprunteur.

- **Le temps** : consiste pour le banquier, en une mise a disposition de fonds ou en prise d'engagement auprès des tiers.
- **La promesse** : elle repose sur la promesse écrite de l'emprunteur, de rembourser les fonds prêts, à une date ou a partir d'une date plus au moins éloignée et sur une période plus au moins longues.
- **La confiance** : elle consiste dans le respect de l'engagement pris par les clients, aussi bien dans son professionnalisme que dans les capacités techniques et commerciales de son entreprise et dans la qualité de ses produits.

Confiance+temps+promesse =crédit

¹ -Loi n° 90-10 du 24 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit en Algérie.

² - Selon G.PETIT DUTAILLIS reprise par BOUYAKOUB.F, « l'entreprise et le financement bancaire » édition : casbah, 2001, page 17

³ - HADJ SEDOUK, Tahar. « Les risques de l'entreprise et de la banque » Ed Dahlab, Alger, 2007, p 11.

B- La contre partie de l'acte de crédit

L'objet même d'un crédit est pour la banque, la réalisation d'un profit au-delà de la couverture des besoins de fonctionnement quotidiens, cette rentabilité des fonds bancaire est une nécessité pour assurer son développement.

La banque utilise de l'argent comme matière, qu'elle transforme en produit appelé crédit. Ces dernières sont écoulées auprès de sa clientèle à un prix lui permettant de réaliser un gain. Mais ce qui la distingue des autres entreprises, c'est qu'elle achète et vend ses produits toujours à crédit. Ce n'est donc, pas seulement le service rendu que la banque entend se faire rémunérer, mais aussi le risque couru.¹

C- Objectifs du crédit²

L'objectif du crédit en général, est le financement de l'investissement des entreprises, en particuliers. Le crédit d'investissement en particulier a pour objet le financement de la production d'un bien déterminé.

Son remboursement viendra du bénéfice, résultat de la vente de ce bien ainsi il peut subvenir au besoin d'équipements des particuliers, qui anticipent la possibilité d'épargne future par le crédit. En ce sens on peut résumer l'objet de crédit ainsi : le domaine du crédit extrêmement vaste, il s'étale dans le temps, s'étend à toutes sortes d'activités, répond à de multiples besoins économique.

Le seul objectif du banquier accordeur du crédit est d'avoir des gains mais à condition de pouvoir couvrir ses frais et assurer un bénéfice.

D- Le rôle du crédit³

Le rôle de crédit peut être résumé dans les différents points suivant :

➤ Il permet les échanges :

Le crédit permet les échanges. C'est une ancienne fonction des banques d'assurer aux entreprises, une continuité dans le processus de production et de commercialisation. Le pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises trouve son origine, par le recours de ces dernières, à la banque afin d'anticiper leurs recettes.

¹ -<http://journals.openedition.org>.

² - www.memoireonline.com/05/12/5878/m_Le-rle-des-credits-octroyes-par-la-Banque-populaire-du-Rwanda-sur-le-bien-tre-scio-economiqu10.html consulté 29/05/2022.

³ - DIATKINE, S, Les fondements de la théorie bancaire, éd. Dunod, paris, 2002, p39.

➤ Il stimule la production :

Le recours au crédit permet au chef d'entreprise d'acheter les outils de production adaptés et d'accroître la qualité ou la quantité de production, quant au crédit à la consommation, il stimule les achats et par conséquent, le secteur de la production.

➤ Il amplifie le développement :

Le crédit permet d'amplifier le développement. La théorie bancaire a évoqué le rôle multiplicateur du crédit, qui s'explique par les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ou de consommation. Ces effets ne se manifestent pas uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération mais, ils s'étendent indirectement à d'autres agents. Sur l'effet multiplicateur du crédit dans le développement économique, il faut signaler la contribution de J.A Schumpeter concernant l'étude des conditions de financement de l'évolution économique. Il va donc rompre avec l'analyse classique du financement des investissements (A. Smith), selon laquelle seule l'épargne peut effectuer ce financement. Pour J.A Schumpeter, les banques vont financer les investissements par la création de nouveaux moyens de paiement et non pas, par une épargne préalable déposée chez elles.

1-2-2 : Typologie des crédits

Pour financer leurs investissements, leurs consommation, ou développer leurs échanges, les agents économiques disposent rarement de tous les capitaux ou de tous les moyens de paiement nécessaire au moment voulu.

Le crédit est le principal moyen d'ajuster le moyen avec les besoins. Cette section sera consacrée aux différents types de crédit.

A- Les crédits d'exploitation :

« Le crédit d'exploitation est un crédit à court terme (sa durée est de 03 à 24 mois) qui finance l'actif du bilan, c'est-à-dire le fonctionnement courant de l'activité principale de l'entreprise. Leur remboursement est assuré par les recettes d'exploitation. Ce type de crédit peut être soit des crédits par caisse, soit des crédits par signature ou l'escompte »¹

➤ Les crédits par caisse ou le crédit en blanc

C'est un crédit qui se caractérise par des sorties effectives de fond de la caisse de la banque lors de son utilisation par l'emprunteur. Ainsi, des crédits accordés aux clients qui disposent d'une bonne structure financière parce que les avances de liquidités enregistrées sont sans garanties.

¹ -BOUDINOT /J.C FRABOT, « technique et pratique bancaire », édition : 1967, p96.p132

Chapitre 01 : généralité sur les banques et crédits bancaires.

On distingue dans ce type les formes suivantes :

- La facilité de caisse :

Ce crédit est nécessaire pour le bon fonctionnement de la trésorerie courante et permet de faire face aux décalages de très courte durée. La facilité de caisse est une permission de découvert en compte transitoire accordé par la banque. Il précise par écrit les conditions d'usage en durée, en montant et en taux d'intérêt. sa durée de son utilisation est très limitée (maximum 15 jours)¹

En d'autres termes, ce crédit vient couvrir des besoins momentanés de trésorerie qui reviennent généralement en fin de mois où les décaissements sont importants, notamment lors du paiement des salaires, règlement des dettes fournisseurs et des taxes et impôts.

- Le découvert bancaire :

Cette ligne de crédit permet à l'entreprise de faire fonctionner son compte en position débitrice sur une durée beaucoup plus étendue que la facilité de caisse, pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines, voire même plusieurs mois dans l'année.

« Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement »².

Ainsi, le recours à ce concours bancaire s'explique généralement par le gonflement du BFR suite à une croissance de l'actif circulant, et l'incapacité du FR à couvrir celui-ci.

Le montant du découvert est fonction du chiffre d'affaire de l'entreprise confié aux guichets de sa banque, de son activité, de sa structure financière et de la confiance du banquier en ses dirigeants. Toute comme la facilité de caisse, il est autorisé dans la limite maximale de 15 jours du CA.

- Le crédit relais:

« Comme son nom l'indique, le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis »³.

Il est lié à une opération hors exploitation et permet au client de disposer de fonds en attendant le dénouement de l'opération qui assurera le remboursement du crédit.

¹ -JEAN-MARC Béguin, Arnaud Bernard, L'essentiel des techniques bancaire, Ed. Eyrolles, paris, 2008, p255.

² - Farouk Bouyakoub, L'entreprise et le financement bancaire, Casbah Edition, Alger, 2000, p 234.

³ - Farouk BOUYAKOUB, ouvrage déjà cité P 235.

- Le crédit de campagne¹ :

« Le crédit de campagne est accordé dans le cas où sont saisonniers soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement ». Il s'agit d'un concours bancaire qui permet de financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière. Celui-ci est le plus souvent accordé aux entreprises agricoles, mais certaines entreprises industrielles et commerciales soumises à un cycle saisonnier font appel à cette ligne de crédit.

Le plan de financement de la campagne est un document essentiel car il permet de justifier le niveau de crédit et déterminer le délai de remboursement, il permet également de connaître les chances de réussite de la campagne qui assurera le remboursement de crédit.

➤ Les crédits par signature

Ce type de crédit est un engagement donné par une banque sous forme d'une caution ou d'un aval ou d'une acceptation de payer pour compte d'un débiteur si celui-ci s'avère défaillant.

- La caution

« La caution est celui qui prend contrat de cautionnement s'engage à payer au débiteur principale en cas de défaillance de celui-ci, le cautionnement doit faire l'objet d'un écrit »².

La caution constitue un crédit par signature assez souvent, des cautions en faveur de l'administration pour faire bénéficier leurs clients de délais de règlement accordés par les administrations fiscales et douanières.

- L'aval

L'aval est l'engagement fourni par un tiers ou par une signature de l'effet qui se porte garant de paiement. L'avaliste est «tenu de la même manière que celui qui dont il s'est porter garant »

L'aval constitue un crédit par signature lorsqu'il est accordé par la banque et le fait que l'avaliste soit un banquier ne modifie en rien sa responsabilité et le caractère de l'opération.

- L'acceptation

¹ - Farouk Bouyakoub, ouvrage déjà cite, p 236.

² BOUDINOT /J.C FRABOT, ouvrage déjà cité, Page 138.

Chapitre 01 : généralité sur les banques et crédits bancaires.

Le crédit par acceptation en avant tout engagement par signature et s'éloigne du crédit mobilisable qui appartient à la famille des crédits par caisse.

Ce crédit est utilisé beaucoup plus dans le commerce international permet de substituer la signature de banquier à celle de son client¹.

- L'escompte commercial

« L'escompte est une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des intérêts et commissions) contre le transfert à son profit de la propriété de la créance et de ses accessoires »². Ainsi, grâce à cette procédure, une entreprise peut se servir des effets à recevoir qu'elle détient pour se procurer de l'argent sans avoir à attendre l'échéance.

Les fonds avancés par la banque, en contrepartie d'une commission et d'un montant d'intérêts d'escompte qu'elle prélève sur la valeur de l'effet, sont considérés comme un emprunt à court terme et sont versés au compte du client bénéficiaire de l'escompte.

B- Les crédits d'investissement³ :

Le crédit d'investissement est destiné à financer la partie haut du bilan, c'est-à-dire, les immobilisations, outil de travail de l'entreprise, le remboursement devant être assuré par les cash-flows qui seront générés.

On peut facilement constater, aujourd'hui, que le financement des investissements c'est gravement tari dans notre pays. Cela explique, en grande partie, par l'absence de ressources financières à moyen et à long terme.

La possibilité de recourir à l'autofinancement présente pour l'entreprise un avantage important : elle ne la rend pas dépendante d'un tiers, que ce soit en amont (pour l'accès au financement) ou en aval. Toutefois, elle présente également un inconvénient majeur : elle limite l'entreprise dans ses possibilités d'investissement ; celle-ci peut être conduite à chercher d'autre source de financement. On parlera alors de financement externe.

Ce financement externe peut être soit indirecte « les entreprises par intermédiaires » ; soit direct ; les entreprises s'adressent directement aux marchés financiers.

¹ -BENHALIMA A, « pratique et technique bancaire », 1997, p 120-p121.

² - Farouk Bouyakoub, ouvrage déjà cité, p 241.

³- Guy, Caudamine, Jean, « banque et marchés financiers », 2^{ème} Ed. Edition Economica, Paris, p208-p209.

➤ Le financement direct (intermédiaire)

Il est représenté par un décaissement immédiat de la part de la banque, dans cette catégorie de crédits ; on distingue le crédit à moyen et long terme.

- **Les crédits à moyen termes¹ :**

Ce type de crédit a une durée qui peut aller de deux à sept ans et est principalement octroyé pour l'achat du matériel et des installations légères dont la durée d'amortissement varie de huit à dix ans.

Le bénéficiaire d'un crédit à moyen terme, paie les commissions d'engagement au banquier et les intérêts sont payés au fur et à mesure de l'utilisation du crédit en matière de garantie, contrairement aux crédits d'exploitation où la prise de garantie n'est pas souvent recherchée, pour les crédits à moyen terme le banquier, la demande de manière systématique.

- **Le crédit à long terme² :**

Le crédit à long terme est un crédit dont la durée va au-delà de sept ans, il est destiné au financement des immobilisations dont la durée d'amortissement excède les sept ans. Les crédits à long terme sont distribués généralement sous forme de prêt mis intégralement à la disposition des emprunteurs par des établissements spécialisés : banque d'affaires, banques de crédits à moyen et long terme ...etc.

Le long terme est financé essentiellement sur des ressources d'emprunts, provenant notamment d'émission obligataire.

- **Avantages et inconvénients**

- ✓ **Avantage**

- **Pour le banquier :**

- Le bailleur étant propriétaire du bien loué jusqu'à la réalisation éventuelle de la vente, il est moins vulnérable qu'un créancier gagiste ;

- Le locataire (tout comme le bailleur) ne peut mettre fin au contrat durant la période de location. Le banquier sera donc assuré de toucher sa rémunération (sauf défaillance du locataire).

¹- MASSE P, « les choix des investissements, critère et méthode », édition, duodé, paris, 1965, p101.

² - MASSE P, ouvrage déjà cité, page 102.

Chapitre 01 : généralité sur les banques et crédits bancaires.

- Pour l'entreprise :

- L'entreprise trouve dans cette opération un financement intégral du bien ;
- Elle peut réserver ses ressources à d'autres investissements industriels ou commerciaux.
- Elle ne peut être dépossédée du bien loué durant toute la durée du contrat (le bailleur étant tenu par son engagement de location jusqu'à la date prévue par le contrat) ;
- Elle peut acquérir le bien loué pour sa valeur résiduelle dont le montant est souvent très faible.

✓ Inconvénients

- Pour le banquier :

- Dans le cas où le locataire serait défaillant, la revente du bien loué ne lui assurera pas forcément une couverture totale de la perte subie ;
- Les biens loués peuvent être difficiles à récupérer, surtout s'ils ont été détruits ou détériorés.
- Toujours dans le cas de défaillance du débiteur, le bailleur risque de voir le bien financé tomber en désuétude à cause d'une évolution technologique rapide. Ce cas est particulièrement fréquent dans le cas de biens informatiques.

- Pour l'entreprise :

- Le coût du crédit-bail est souvent très élevé, ce qui le rend difficile d'accès aux petites entreprises ;
- L'entreprise ne peut acquérir le bien par anticipation, ce qui l'oblige à attendre la fin du contrat pour pouvoir le faire.

➤ Les crédits indirects

Ils n'engagent pas immédiatement un décaissement d'argent. Ils sont sollicités dans le cadre du commerce extérieur sous forme de cautions.

• La lettre de garantie BAD :

C'est une caution exigée par la banque algérienne de développement (BAD) dans le cadre des crédits extérieurs rétrocédés.

- **La caution liée aux crédits acheteurs :**

C'est une caution délivrée par la banque pour garantir le remboursement des crédits sollicités par sa clientèle auprès des banques étrangères.

- **Les crédits spéciaux**

« Dans le cadre de la lutte contre le chômage, les pouvoirs publics, en collaborations avec le système bancaire, ont mis en place un dispositif de crédit à l'emploi de jeunes.

Ce dernier a pour objet le financement de création de micro-entreprise a la hauteur de 70% du montant du projet par les jeunes investisseurs désirant d'investir dans la vie économique. Il permet à ces jeunes promoteurs d'investir et d'acquérir des équipements de production pour démarrer leur projet et contribuer, ainsi, a la création de richesse et a la réduction du chômage.

Le crédit fait bénéficier aux jeunes dont l'âges compris est entre 19 et 40 ans et dans le montant investissement est inferieur ou égale a 10 millions de dinars ,inscrit a l'Agence Nationale de Soutien a l'Emploi de Jeune (ANSEJ), qui est maintenant appeler (ANADE) Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat d'une structure de financement préférentielle censée leur offrir les conditions financières les plus favorables pour réussir et faire prospérer leurs affaires.

La durée de remboursement de ce crédit est de cinq ans dont un différé de paiement égal a une année »¹

C- Le crédit immobilier

- **Définition du crédit immobilier**

« Le crédit immobilier au particulier est un prêt conventionnel à long terme destiné au financement d'un bien immeuble à usage d'habitation. Il est garanti, par une hypothèque de premier rang sur le bien financé ou un autre bien immobilier. C'est une opération de mise à disposition de fonds nécessaires par un établissement bancaire à un particulier dans le but de l'achat, la construction, la rénovation ou l'extension d'un bien immobilier »².

¹ - L'ANSEJ : cas des porteurs de projets productifs du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia », mémoire de MASTER en sciences économiques option : Monnaie Banque et Environnement International, Bejaia, 2016, p 31.

² - BOUYAKOUB Farouk « L'entreprise et le financement bancaire ». Alger, 2000. Page 257.

➤ **Caractéristiques du crédit immobilier¹**

- **La durée :**

La durée d'un prêt immobilier varie, généralement dans la limite des 30 ans. Le choix d'une durée maximale s'effectue généralement selon la réglementation en vigueur et les conditions d'éligibilité de la banque au marché hypothécaire. Cependant, une durée est déterminée pour chaque client selon son âge et sa conjoncture personnelle (capacité de remboursement). Indépendamment du taux d'intérêt, plus la durée est courte, plus faible sera le coût total du prêt. Par contre, la mensualité de remboursement sera plus importante.

- **Le taux d'intérêt :**

Le taux d'intérêt Les crédits immobiliers peuvent être accordés avec un taux d'intérêt fixe ou variable :

- **Taux d'intérêt fixe**

Le taux d'intérêt fixe Dans le prêt à taux fixe l'échéancier de remboursement est connu d'avance. Ce prêt présente l'avantage principal d'assurer à l'emprunteur et à la banque des conditions définitives leurs permettant de prévoir leur trésorerie à long terme. Toutefois, ce type de taux oblige le banquier, quel que soit l'évolution prévisible de taux d'intérêt, à se soumettre au taux initialement fixé pour toute la durée du prêt, ce qui peut bien engendrer, le cas d'une éventuelle augmentation des taux d'intérêts un manque à gagner. De même pour l'emprunteur qui ne peut en aucun cas bénéficier d'une quelconque baisse du taux d'intérêt.

- **Taux d'intérêt révisable :**

Le taux d'intérêt révisable Dans ce cas le taux d'intérêt et l'échéancier de remboursement varient dans un but de l'adapter à la situation financière et économique du moment. Les prêts à taux variables peuvent faire bénéficier les clients dans le cas d'une éventuelle baisse du taux. Mais ils peuvent aussi être désavantageux en cas d'une hausse des taux qui engendrera une augmentation des intérêts à payer. Pour les banques, ces taux présentent un avantage en cas de hausse (augmentation de la rentabilité), mais leur impact se dévoilera négatif le cas d'une éventuelle baisse de taux (diminution de rentabilité).

¹ - Mémoire de fin d'étude : le financement des investissements, p31.

➤ **Type de crédit immobilier¹**

• **Les crédits à l'accession :**

Ils sont destinés au financement de l'acquisition pour son propre compte à savoir :

- **Achat d'un logement sur plan :**

La VSP est un nouveau produit régi par les décrets législatif N° 93-03 du 01/03/1993 relatif à l'activité immobilière, et exécutif N°94-85 du 07/03/1994 au mode de contrat VSP, elle représente une technique à un promoteur immobilier de céder à un Acquéreur à usage d'habitation (logement), commercial (local) ou industriel, en cours de réalisations avant achèvement en parallèle d'un paiement sous forme d'avance sur commande. Le VSP a été lancé par la CNEP- Banque conformément à la décision réglementaire 227/2000 du 15 mars 2000 portant mise en place de la procédure de gestion du crédit Hypothécaire. Le montant du crédit peut aller jusqu'à 90% du prix du logement, leur remboursement se fait pendant 30 ans au maximum dans la limite d'âge est de 70 ans.

- **Prêt immobilier pour jeunes :**

C'est un nouveau produit octroyé par la CNEP-banque aux jeunes, de moins de 35 ans Pour avoir un logement. Elle peut accorder un crédit immobilier pour :

- Achat d'un logement auprès d'un particulier
- Achat d'un logement promotionnel
- Achat d'un logement social participatif (LSP).
- Achat d'un logement vente sur plan (VSP)
- Construction d'une habitation

- **Cession entre particulier :**

C'est un prêt où la banque finance la transaction de vente entre particuliers soit d'un logement ancien, soit d'une habitation individuelle finie, ou en cours de réalisations. Elle se réalise ainsi entre le vendeur du logement qui s'opère aux mains du notaire et l'acheteur.

- **Achat d'un logement promotionnel :**

Devant l'accroissement continu de la demande des besoins de financement diversifie le marché du logement par la mise en place d'un cadre juridique pour objet d'encourager les promoteurs à développer le marché de la promotion immobilières.

¹ <https://www.lacentraledefinancement.fr/prest-credit-immobilier/type-de-prets-immobilier/> consulté le 29/06/2022.

Chapitre 01 : généralité sur les banques et crédits bancaires.

- Achat d'un logement social participatif (LSP) :

Vu l'insuffisance de construction des logements locatif qui sont financés par les ressources de l'état, il y'a une nouvelle formule lancée en 1994, en vue de solvabilité des ménages pour l'accession à la propriété par le biais d'une aide financière octroyée par l'état. Cette aide a été mise par le ministre de l'habitat et de l'urbanisme (MHU) à la caisse nationale du logement (C.N.L) pour assurer sa gestion .et éventuellement un crédit bancaire comme la BNA-banque qui finance jusqu'à 90% du prix du logement. Le remboursement se fait pendant 30 ans au maximum dans la limite d'âge est de 70 ans.

- Achat d'un logement location-vente :

Est un mode d'accès à un logement avec option préalable pour son acquisition en toute propriété ou en termes d'une période de location fixée dans le cadre d'un emprunt fixé. Les banques accordent aux ménages des prêts dans le cadre de financer les opérations d'achat d'un logement selon la formule de location-vente.

- Achat d'un terrain à bâtir :

Les banques accordent un crédit pour l'achat d'un terrain à bâtir auprès d'une agence foncière ou chez un particulier. Ces prêts peuvent aller jusqu'à 90% du prix de cession.

• Les crédits à la consommation :

Le prêt à la construction est destiné au financement de la réalisation du projet de la construction pour son propre compte .pour le compte conjoint, ou d'un ascendant âgé, parmi ces crédits il existe :

- Crédit en construction en coopérative immobilière :

Régie par la disposition de l'ordonnance N° 76-92 la coopérative immobilière est une société civile à personne et capital variable, ayant pour but essentiel de promouvoir l'accession à la propriété (l'aide à l'accession à la propriété << A.A.P >>) du logement familial. La constitution de la coopérative immobilière se fait par acte authentique, dressé devant un notaire. Son agrément est délivré par l'assemblée populaire communale (APC). La coopérative immobilière est contrôlée par l'APC et un commissaire aux comptes qui est désigné par l'APC, il doit être extérieur à la coopérative immobilière, et choisir sur une liste d'experts agréés par le ministre des finances.

- Crédit de construction d'une habitation individuelle :

Ce type de crédit accordé par la BNA-banque aux particuliers ; le montant du crédit est de 90 % au maximum du montant du devis (varie de 30% à 90% selon le revenu), Le remboursement se fait pendant 30 ans au maximum dans la limite d'âge est de 70 ans.

- Crédit d'extension d'une habitation surélévation

Ce type de crédit est destiné au particulier pour agrandir une habitation déjà construite. Le montant des échéances de remboursement du crédit est valable de 30% à 60 % selon le revenu, le remboursement se fait pendant 30 ans au maximum dans la limite d'âge qui est de 70 ans.

- Crédit d'aménagement d'une habitation :

Ce type de crédit accorde par la BNA-banque aux particuliers pour réaliser les travaux d'aménagement d'un logement ; le montant du crédit est de 90% maximum du montant du devis estimatif des travaux, sans toutefois que ce montant ne dépasse pas 50% de la valeur de bien immobilier donne en garantie.

D- Le crédit-bail ou bien le leasing :

« Le crédit-bail couramment appelé « *Leasing* » est un contrat par lequel une personne appelée « *crédit bailleur* » met à la disposition d'un utilisateur appelé « *crédit preneur* » un bien meuble ou immeuble pour une durée déterminée dite « *durée irrévocable* » avec option d'achat, moyennant le paiement périodique d'un loyer »¹.

Les sociétés de crédit-bail sont inscrites comme banque ou établissements financiers. En d'autre terme , le crédit-bail est l'opération de location de bien meubles ou immeubles par une société qui est propriétaire a un tiers pendant une période déterminée et irrévocable aux terme du contrat, l'entreprise a le choix entre trois option :

- ✓ Restitution du bien loué ;
- ✓ Renouvellement du contrat de location ;
- ✓ Achat du bien à une valeur résiduelle fixée dans le contrat.

On distingue le crédit-bail mobilier, qui porte sur le matériel, et le crédit-bail immobilier qui concerne les immeubles.

➤ Le crédit-bail mobilier :

« Il est un mode de financement locatif liant le crédit-bailleur au crédit-preneur. Il permet aux entreprises de louer du matériel d'outillage et des équipements, et d'en faire éventuellement l'acquisition au terme du contrat. Cela permet à une entreprise d'utiliser un matériel neuf en le louant ou de l'acheter à un prix réduit une fois le contrat terminé. Il est donc une solution intéressante pour l'entreprise »²

¹ - F. AKLI, RAIK S, « risques et les garanties liées à l'octroi du crédit », 2004, p10.

²- HENRI GRESLIER, « Aide-mémoire banque », éd. Dunod, paris, 1979, p205.

➤ Le crédit-bail immobilier :

« C'est une location. Il nécessite l'achat, le crédit-bailleur, de l'immeuble d'entreprise qui sera ensuite loué à l'entreprise locataire, généralement avec option d'achat en fin de contrat. Il y a deux (2) d'utilisateurs de crédit-bail immobilier : les entreprises commerciales et les entreprises industrielles. Il se caractérise par une période pendant laquelle le preneur à crédit-bail va payer des loyers et une promesse de vente qui sera attaché à son contrat qui lui permettra d'avoir le bien, soit à l'issue de la période de financement, soit en cours de contrat s'il le souhaite. Le crédit-bail immobilier est une source d'origine de financement du patrimoine immobilier des entreprises. Ces dernières vont rechercher à travers le crédit-bail des solutions de financement de leur immobilier à long terme. Il s'impose car l'immobilier s'amortit sur le long terme et qu'il faut adosser à une construction sur le long terme des immeubles d'un refinancement long. Il permet de financer jusqu'à 100% du prix d'un bien immobilier »¹

1-2-3 : Les conditions d'octroi d'un crédit :²

Face à une demande de crédit émanant des entreprises, le banquier accorde une importance particulière au problème de remboursement ; en effet le crédit comporte des risques que la banque encourt, tel que ne pas être remboursé, ou être remboursée mais au delà de l'échéance souvenue.

Face a ces situation le banquier attribue généralement une garantie d'une grande importance a certains éléments fondamentaux, que sont le facteur humain, l'étude de présentation de garanties.

A- Le facteur humain :

A travers le facteur humain, c'est la notion de confiance qui est mise en cause, la confiance est la base de toute décision de crédit. Elle ne peut être appréciée qu'à travers l'existence de relation ancienne entre le banquier et le demandeur de crédit.

Le problème de confiance est un problème difficile, il suppose une bonne connaissance de l'entreprise, c'est la relation pour laque on dit qu'il est toujours difficile d'obtenir un crédit au début d'une affaire.

B- L'étude du marché :

Etudier le marché suppose se poser un certain nombre de question sur la place de l'entreprise dans sa branche d'activité et dans l'ensemble de l'économie, sur sa position dans le marché national et international sur le produit qu'elle fabrique et les éventuels produits qu'elle compte fabriquer, sur l'état de la concurrence ...etc.

¹ - HENRI GRESLIER, ouvrage déjà cité, page 205.

² [https:// www.pretto.fr](https://www.pretto.fr) « critère – obtention – crédit – bancaire »

C- L'étude industrielle :

L'étude industrielle est une nécessité première lorsque le banquier s'engage dans le financement d'un crédit d'investissement. Il est important pour le banquier, lorsqu'il envisage de financer un outil de travail, d'être assisté par quelqu'un qui connaît la technique et la plupart des organismes qui ont pour vocation de financer des crédits d'investissement sont dotés d'ingénieurs-conseils spécialisés par branche professionnelle dont le rôle consiste à porter un jugement sur l'outil que le demandeur de crédit compte acquérir par le biais de la banque.

D- L'analyse de la structure financière¹ :

Pour permettre au banquier de pouvoir analyser les structures financières de l'entreprise, il faut au minimum la présence de trois bilans (ceux des trois derniers exercices) accompagnées du compte de résultat correspondants.

L'analyse de la structure financière de l'entreprise suppose peut-être valable que l'on résume le bilan à ses postes essentiels, une fois le bilan constitué dans ses grandes masses, le banquier peut alors porter un jugement sur la santé financière de l'entreprise.

En matière d'analyse de la structure financière, il y a un diagnostic général et un diagnostic particulier que le banquier émet en fonction du problème de crédit posé.

En ce qui concerne le diagnostic général, le banquier cherche à travers les comparaisons des postes fondamentales des bilans et des comptes de résultat à appréhender la façon, dont l'entreprise a été gérée sur le plan financier pendant la période considérée.

Dans le diagnostic particulier, ce n'est pas le généraliste qui intervient, mais le spécialiste qui est sollicité pour l'étude d'un problème de financement particulier.

Les instruments ou ratios que le banquier utilisera pour analyser la demande d'un crédit d'investissement porteront sur l'aptitude de l'entreprise à la solvabilité (pouvoir rembourser sa dette) et sa continuité à réaliser des bénéfices nous reviendrons au détail dans le cas pratique.

En résumé de ce qui a précédé, on peut dire qu'il faut s'assurer que l'entreprise a la capacité suivante :

- Techniques et humains nécessaires pour mener à bien son projet.
- Commerciales, qui lui permettent d'écouler ses productions dans le cas où elle veut les développer, les diversifier ou en introduire de nouveaux.
- Financière qu'elle pourra mobiliser en temps voulu pour mettre en œuvre le projet d'investissement

¹ - PIERRE VERNIMMEN, « Finance d'entreprise », 14^{ème} Ed, Ed Dalloz, Paris, 2016, P279.

Conclusion:

La banque a un rôle important dans la croissance économique et cela vu son rôle qui consiste en l'octroi des crédits pour les agents économiques afin de réaliser leurs projets.

Les crédits bancaires sont parmi les principales ressources des banques et le moteur de la création.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de développer les différents produits proposés par la banque à sa clientèle en matière de crédit, ainsi de suivi des dossiers de crédits, et l'opération bancaires. Par la suite nous avons introduit la notion de crédit, et ses types, et pour finir, les conditions d'octroi d'un crédit.

De même, la notion de crédit est inséparable de la notion du risque, cependant toute la période du crédit, le banquier a pour objectif de dissuader les emprunteurs de la mauvaise utilisation du crédit et les inciter à rembourser leur dettes.

Introduction

L'investissement est un facteur clé pour la survie et le développement d'une entreprise, Car elle peut mettre à jour les équipements de production, acheter de nouveaux équipements pour augmenter ou améliorer la qualité de ces produits pour répondre aux normes internationales. Economie compétitive. L'une des caractéristiques de l'investissement est qu'il permet aux entreprises de choisir leur avenir.

La décision d'investissement s'explique par des motifs et des contraintes diverses : la recherche de profit ; la possibilité d'auto financement ; la croissance du pouvoir de l'entreprise ; des possibilités d'accès au marché financier. En raison de ces motifs tenants aux conséquences de l'investissement et à la mise en œuvre de la décision à sa spécificité, la décision d'investissement se relève fondamentale pour l'entreprise. Il est rare qu'une entreprise arrive à satisfaire ses besoins par ses propres moyens.

De ce fait, le recours à un concours bancaire reste le moyen le plus possible et le plus usité par la clientèle pour combler toute insuffisance de capitaux.

Section 01 : La notion d'investissement

L'investissement s'impose à l'entreprise car il est la clé connue ou dominante d'un futur infini. C'est là que vous devez commencer pour déterminer la véritable définition de l'investissement et les différents types d'investissement et les critères de sélection dans une entreprise dans laquelle investi.

2-1-1 : La définition de l'investissement

« L'investissement est une opération réalisée par les agents économiques obtenir des Biens de production (machines, bâtiment...). Pour l'entreprise l'investissement est une dépense destinée à maintenir ou accroître son potentiel productif. Il ne faut donc pas confondre un investissement et une consommation intermédiaire »¹

Ainsi, l'investissement pour l'entreprise est une opération entraînant une affectation de ressources à un projet industriel ou financier dans l'espoir de créer une nouvelle valeur, d'en retirer des flux de liquidité sur un certain nombre de période afin d'enrichir l'entreprise. La notion de l'investissement est vaste.

A-Définition économique :

« L'investissement est la réalisation ou l'acquisition d'un capital fixe, c'est-à-dire une accumulation de facteur physique, principalement de production et de commercialisation. Ces actifs augmentant le potentiel économique de l'entreprise et contribuent son fonctionnement sur plusieurs cycles de production successifs »²

B- Définition comptable :

Selon l'approche comptable, « un investissement est une acquisition de bien ou de services non consommés au cours d'un exercice. Cette définition vise aussi bien les matériels comme les constructions, terrain, titre de participation, que les biens immatériels comme les brevets ou les fonds de commerce. Elle englobe également les services tels que les programmes de recherches et du développement ou encorbelles « investissements » commerciaux tels que les campagnes de publicité et la constitution d'une force de vente, dont les effets ont une portée d'une longue durée »³.

¹ - CAPUL Jean-Yves, L'économie et les sciences sociales de A à Z, Paris, France, 2004, p164.

² - CONSO Pierre, HEMICI Farouk, Gestion financière de l'entreprise, 10^{ème} Edition, Paris, France, 2002, p372.

³ - BOUGHABA A, « Analyse et évaluation des projets », édition Berti, Alger, 2005, P1.

C- Définition financière :

« Un investissement consiste à immobiliser des capitaux dans le but d'en retirer un gain sur plusieurs périodes successives. Cette conception concerne, outre la création d'actifs physiques, toutes dépenses qui ne contribuent pas immédiatement et/ou directement au fonctionnement de l'entreprise »¹.

2-1-2 : Les différents types d'investissements

L'investissement interviendra dans des circonstances si variées qu'il ne lui sera pas appliqué le même traitement dans tous les cas : on ne traite pas de la même façon l'investissement destiné à renouveler une machine ancienne et un investissement d'expansion (lancement d'un produit ou expansion de la vente de produits existants).

A- Les investissements de renouvellement et de remplacement :

L'investissement de remplacement désigne les projets dont l'objectif prioritaire est de permettre un renouvellement des équipements en place.

« Une conception plus souple considère comme investissement de renouvellement permettant de satisfaire les mêmes besoins est tout à fait opérationnelle. Ils ont pour vocation de compenser la dépréciation des équipements installés entraînés par l'usure ou l'obsolescence »².

Les deux investissements on substitue des équipements neuf à des équipements usés, les équipements ayant toutes fois les mêmes caractéristiques techniques que les anciens.

B- Les investissements corporels :

Ce sont des investissements matériels susceptibles de maintenir ou d'accroître le potentiel de production et peuvent être immobiliers (terrains, constructions, etc.) ou mobiliers (machines, équipements, matériels de transport, etc.)³

On trouve deux types d'investissements corporels :

-Les investissements directement productifs, qui se traduisent par l'acquisition de bien

¹ - Pierre CONSO, Robert LAVAUD, Bernard COLASSE, Jean Luis FOUSSE, Georges NORDMANN et Roger BATAILLE, Dictionnaire de gestion financière, 3^e édition Dunod Paris 1984, page 249-250.

² - Koehl J, « les choix d'investissement ». Édition : Dunod, Paris, 2003.pp12-13.

³ - AMELON, J, L « l'essentiel à connaître en gestion financière », édition Maxima, 2002. P206.

Chapitre 02 : Le financement d'un crédit d'investissement

De produit amortissables, leur dépense est directement à l'origine des transformations les plus intenses des conditions d'exploitations les plus impliquant pour l'équilibre financier de l'entreprise, le tableau qui suit nous montre les différents types d'investissements directement productifs :

Tableau N 1 : Le tableau des principaux investissements directs productifs (I.D.P) :

Nature d'investissement	Son utilité
L'investissement de développement	Renforcer les capacités techniques de l'entreprise afin d'accroître leur offre sur le marché.
L'investissement de productivité	Améliorer l'efficacité de l'entreprise en mettant à son service des équipements et des technologies plus moderne.
L'investissement courant	L'acquisition d'immobilisation (durant la durée du plan) afin de conserver la capacité de en maintenant une production régulière tout en réduisant les charges d'entretien.
Investissement de diversification	Assure le maintien de l'entreprise face aux mutations de la demande.

Le second type est l'investissement non directement productifs qui se traduit par les dépenses en biens durables amortissables autre que les équipements productifs ; qui conditionnent en générale le bon déroulement des processus de fabrication et de commercialisation, on peut citer à titre d'exemple les investissements de structures qui sont les immobilisations et les investissements anti-pollution qui sont généralement assortie de mesures fiscales destinés à encourager les entreprises polluantes.¹

C- Les investissements incorporels :

Ils se distinguent fondamentalement des investissements corporels par le fait qu'ils ne sont pas amortissables.

-Les investissements commerciaux : qui sont des dépenses ou des acquisitions qui visent à accroître la pénétration commerciales d'une firme sur le marché par exemple l'acquisition ou la création de fonds de commerce.

« Ce sont des investissements immatériels qui correspondent à l'acquisition de moyens non physique de développement tels que le fonds de commerce, marques, brevets, logiciels,

¹ - MOURGUES.N « le choix des investissements dans l'entreprise », édition économique, Paris 1994. P23.

les dépenses pour formation du personnel, pour la publicité, les études ou la recherche. Leur part dans les dépenses (charges) d'investissement est de plus en plus importante ».¹

2-1-3 : Les critères de choix du projet d'investissement dans une entreprise

A- Les caractéristiques financières d'un projet d'investissement :

On définit le plus souvent les opérations d'investissement par des projets correspondant à une opération économique cohérente, et quel que soit sa nature, chaque projet peut être caractérisé par les points suivants :

➤ Les dépenses d'investissement :

Ils représentent le capital investi en une ou plusieurs fois suivant la nature et la durée de vie de l'investissement. Le capital investi est mesuré par les dépenses d'acquisition et de construction y compris les dépenses annexes d'études préalable et d'essais ainsi que de tous les frais accessoires.

« Les dépenses d'investissement comprennent l'ensemble des coûts afférents à la réalisation de l'investissement. L'optique ici strictement financière et non comptable »².

Toutes ces dépenses sont retenues pour leurs montant hors taxes (sauf évidemment si la TVA ne peut être récupérée.)

➤ Les recettes nettes (cash-flows nets) :

On attend de la mise en œuvre d'un investissement un excédent des recettes sur les dépenses qui peuvent être rattachées à cet investissement. Il faut donc entendre ici par cash-flows le solde des encaissements et des décaissements qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement.

Ces rentrées d'argent ou économies sont, traditionnellement désignées par le terme de « Cash-flows »³.

➤ La durée de vie :

La détermination de la durée de vie de l'investissement, c'est-à-dire la période durant laquelle on peut attendre des cash-flows net est un paramètre important pour les

¹ - AMELON, J, L « l'essentiel à connaître en gestion financière », édition Maxima, 2002. p206 p207.

² - AMELON, J, L, ouvrage déjà cité, P209.

³ - BARREAU J, DELAHEY J, « Gestion financière », édition Dunod, Paris, 2000, P322

Chapitre 02 : Le financement d'un crédit d'investissement

investissements, généralement la durée de vie d'un investissement est égale à la durée de l'amortissement comptable¹.

➤ La valeur résiduelle² :

Il est incontestable qu'à l'issue de leur utilisation normale, certains investissements ont encore une valeur vénale résiduelle. Plus la durée de vie est longue, plus il est difficile de prévoir qu'elle pourra être cette valeur.

La valeur résiduelle peut être nulle ou même négative (frais de démontage). Elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement.

Une fois que l'investissement est complètement amortis soit : économique ou comptable, il peut y avoir une certaine valeur appelée valeur résiduelle (VR).

$$VR = \text{coût de l'investissement (capital investi)} - \sum \text{des amortissements pratiqués}$$

B- Les critères d'évaluation financière³

Confronté à un choix entre deux ou plusieurs projets, le promoteur doit comparer entre un certain nombre de critères d'appréciation.

➤ Le critère de temps de récupération des sommes investies :

C'est le temps pendant lequel l'entreprise devra activer pour récupérer le montant de l'investissement réalisé ou projeté.

Autrement dit le temps de récupération se définit comme étant « la durée au bon de laquelle le flux des recettes nettes procure par un investissement devient global à la dépense initialement engagés ».

Si l'on prévoit que l'investissement rapporte un montant de recettes constantes chaque année le temps de récupération s'obtient très simplement en divisant la dépense initiale totalement par le montant des recettes annuelles attendues.

$$TR = \frac{\text{Montant de l'investissement}}{\text{Bénéfice moyen annuel}}$$

¹ - Kamel HAMDI « Evaluation et financement de projets », Edition EL DAR EL OTHMANIA, 2007, page 14-16.

² - CONSO P, Hemici F, « gestion financière de l'entreprise », édition Dunod, Paris 2002, P381.

³ - Mourgues, N, « le choix des investissements dans l'entreprise » édition Economica, Paris 1994, page 25.

Chapitre 02 : Le financement d'un crédit d'investissement

Le critère de temps de récupération est particulièrement intéressant. Lorsque l'activité projetée se situe dans un secteur à rapide évolution technologique tel que le secteur de l'électronique.

➤ Le critère d'actualisation de projet :

L'actualisation permet de comparer des recettes et des dépenses qui s'échelonnent dans le temps et qui n'ont pas, de fait de cet échelonnement, le même poids économique ni la même valeur selon les années au cours desquelles elles sont perçues et / ou versés.

L'actualisation consiste en effet à déterminer la valeur actuelle de montant futur. Il s'agit au plan économique de rapporter au présent des données qui résultent d'une activité qui s'étalera dans le temps en application de formule.¹

Sachant que :

$$V.A = \frac{VF}{(1+t)^n}$$

V.A : valeur actuelle

VF : valeur futur

T : taux d'actualisation

N : nombre d'années

➤ La valeur actuelle nette V.A.N :

« La valeur actuelle nette est l'instrument d'analyse de la valeur d'un projet d'investissement, elle consiste à comparer la dépense initiale et les flux nets de trésorerie (cash-flows) pendant une durée de vie de l'investissement »².

Une valeur actuelle nette positive correspond à un projet dont le taux de rentabilité est supérieur de celui du marché et la valeur actuelle est surplus de résultat par rapport à la rémunération attendue par les investisseurs, l'acceptation de projet est recommandée.

Un projet ayant une valeur actuelle nette nul à un taux de rentabilité égale à celui du marché et son résultat économique attendu est strictement égale à la rémunération des capitaux engagés, ainsi le projet est là aussi acceptable.

En revanche si la valeur actuelle nette (VAN) est négative, le taux de rentabilité prévisionnelle du projet est suffisant, l'investissement exige plus de ressources qu'il ne permet d'en créer et le projet doit être refusé³.

¹ - Mourgues, N, « le choix des investissements dans l'entreprise » édition Economica, Paris 1994, page 25.

² - FRAIX. J, « Evaluation des projets industriels », édition Universitaire, Belgique, 1998, pages 231.

³ - Mourgues, N, « le choix des investissements dans l'entreprise » édition Economica, Paris 1994, page 27.

Chapitre 02 : Le financement d'un crédit d'investissement

- Les calculs de la valeur actuelle nette se composent en plusieurs étapes :
 - Le choix d'un taux d'intérêt approprié le calcul de la valeur actuelle des dépenses nécessaires par l'investissement.
 - Les recettes actualisés diminues des dépenses donnent la valeur actuelle nette de l'investissement.

V.A.N = Flux nets trésorerie actualisés – investissement

$$\sum_{t=1}^n CF(1+t)^{-n} - I$$

➤ **Le taux de rentabilité interne (TIR)¹ :**

Il n'y a pas d'évaluation d'investissement au sein de l'entreprise, sans une réflexion sur le taux de rentabilité que doit être exigé. Ce dernier est requis par le marché, il est le taux de référence des investissements qui financent l'investissement ; il est le coût de capital engagé par l'entrepreneur du point de vue de l'entreprise, le taux du marché représente le taux de rentabilité minimum en de ça duquel un projet cesse d'être acceptable, car il ne permet pas d'assurer la rémunération des capitaux.

Le taux de rentabilité interne est le taux d'actualisation pour laquelle la valeur actuelle nette (VAN) est nulle ». Autrement dit, c'est le taux qui rend égal le montant de l'investissement et les cash-flows induit par ce même investissement.

$$\sum_{t=1}^n CF(1+t) - I = 0$$

Donc :

On peut trouver ce taux d'actualisation par des essais successifs supposant par exemple que les recettes attendues et les dépenses nécessaire pour chaque année future soient connues, on peut alors partir d'un taux d'intérêt quelconque et calculer la valeur actuelle des recettes pour ce taux.

Si la valeur actuelle des recettes excède celles des dépenses, on peut en générale les rendre égal en essayant un taux d'intérêt plus élevé, en procédant à des essais successifs et on détermine ainsi le taux d'actualisation qui annule la V.A.N.

¹ - KOEHL Jacky, Les choix d'investissement, Edition Dunod, Paris, France, 2003.

On appelle alors ce taux, le taux de rentabilité de l'investissement.

➤ **L'indice de profitabilité (IP)¹ :**

L'indice de profitabilité (rentabilité) se définit comme le rapport entre la valeur et le montant initial actualisé de l'ensemble des flux de revenus attendus du projet et le montant initial de l'investissement.

En règle générale, ce critère est présenté sous forme d'une phrase : « pour un dinar d'investissement, je dégage IP DA de gains actualisés »².

Formulation : l'indice de profitabilité est un simple aménagement de la méthode de la VAN, il peut être représenté par l'équation suivante :

$$IP = \frac{\sum_{t=1}^n CF((1+i)^{-t})}{I_0}$$

IP > 1 le projet est rentable.

IP < 1 le projet n'est pas rentable.

Selon ce critère, le projet devient rentable lorsque le montant de l'indice devient supérieur à 1, c'est-à-dire dès que la VAN par unité monétaire investie devient positive. A priori, l'indice de rentabilité aboutit au même résultat que le critère de la VAN. Par ailleurs, il permet un classement des projets par ordre de rentabilité décroissante. Cependant, il ne sélectionne pas forcément le même projet que la VAN lorsqu'il s'agit de choisir un projet parmi un ensemble d'investissement exclusifs les uns des autres.

C- Impact du crédit d'investissement sur les équilibres internes de l'entreprise³

Le crédit d'investissement peut avoir un effet positif ou négatif, ce qui va influencer sur le fond de roulement nette (FRN), besoin de fonds de roulement (BFR) et la trésorerie d'une entreprise.

➤ **Sur le FRN :**

Le financement externe ou le crédit d'investissement augmente les capitaux permanents ce qui va impliquer une augmentation du fond de roulement de l'entreprise.

➤ **Sur le BFR :**

¹ - FRAIX. J, « Evaluation des projets industriels », édition Universitaire, Belgique, 1998, p263.

² - MOURGUES N, « le choix des investissements », édition Economica, 1994, P36.

³ -BALLADA.S, COILLE.J.C, Outil et mécanisme de gestion financier, Ed. Maxima, paris, 2000, p124.

Le crédit d'investissement veut dire acquérir un investissement avec des capitaux étrangers pour l'augmentation de capacité de production ce qui va engendrer une augmentation des valeurs d'exploitations et les valeurs réalisables ce qui implique une augmentation en besoins en fonds de roulement.

➤ Sur la trésorerie :

Le crédit d'investissement va influencer la trésorerie qui est la différence entre le FRN et BFR.

Section 02 : Les risques et les garanties bancaires liés à l'octroi de crédit.

2-2-1 : Définition du risque de crédit¹ :

Selon JOEL Bessis : « Le risque de crédit est celui d'encourir des pertes en cas de défaut des contreparties. Il est le premier des risques auquel est confronté un établissement financier. Le risque de contrepartie désigne le risque de défaut des clients, c'est-à-dire le risque de pertes consécutives au défaut d'un emprunteur face à ses obligations. Dans cette éventualité, il y a perte de tout ou partie des montants engagés par un établissement ».

Le risque de crédit est le risque qu'un emprunteur n'honore pas son engagement aux échéances prévues par le contrat signé entre l'emprunteur et la banque. Ce risque est conditionné par le montant de la créance, la probabilité de défaut et le pourcentage de la dette qui ne sera pas honoré par l'emprunteur.

2-2-2 : Les risques liés aux crédits d'investissement.

Les risques de crédits d'investissements sont la préoccupation des établissements de crédit. Une opération de crédit d'investissement repose sur la confiance, le temps et le remboursement. Cependant, la confiance peut évoluer en fonction des rapports avec la banque. La solvabilité d'un emprunteur peut se dégrader sur la durée, et le remboursement peut être retardé en cas d'insolvabilité partielle de l'emprunteur ou le non remboursement en cas d'insolvabilité totale. Il y a alors plusieurs types de risque lié aux crédits d'investissements.

¹ - JOEL Bessis, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Ed. Dalloz, paris 1995, p.15.

A- Le risque de non-remboursement¹ :

Le risque de non remboursement correspond au risque de perte définitive de la créance d'une banque sur son client .Et ce en raison de la dégradation de sa situation financière ou par mauvaise foi. Ce type de risque trouve ses origines principalement dans le risque de l'entreprise, et ce dans la mesure où lorsque la banque contribue au financement d'une entreprise, elle endosse en quelque sorte le risque même de cette dernière (l'entreprise est à l'origine de plus du tiers du risque de non remboursement) :

➤ Le risque individuel :

Lié à la situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise. Ce risque peut également dépendre de la compétence technique des dirigeants de l'entreprise et de leurs moralités.

➤ Le risque sectoriel :

Lié à la branche d'activité. Ce risque découle principalement de la survenance de changements dans les conditions d'exploitation commerciale ou industrielle d'une activité donnée en raison d'évènements précis.

➤ Le risque général :

Lié à la survenance d'une crise politique ou économique internes (évènements imprévus). Ce risque peut aussi être dû à des phénomènes naturels (tremblements de terre, inondations).

B- Le risque d'immobilisation :

Le risque d'immobilisation est un risque rencontré par les banquiers dès lors que leurs investissements ne sont pas aisément transformables en liquide. Ce risque concerne les banques qui à l'occasion de distribution de crédit à long terme immobilisent durablement leurs ressources. Il consiste pour le banquier, qui est dans l'obligation, à faire des retraits de dépôts appartenant à des tiers alors qu'il les a utilisés pour consentir des crédits même très sûr à des emprunteurs. Il est donc un risque purement bancaire. Il peut être préjudiciable à la banque lorsque le remboursement d'une créance est retardé ou un décalage entre les emplois et les ressources. Si cela se généralise à cause de la mauvaise gestion de la distribution de crédit, il peut y avoir un grave déséquilibre de la trésorerie qui peut ainsi mettre la banque en position de cessation de paiement.²

¹- Calvet, H « établissement de crédit : appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière », Ed Economica, Paris, 2003, P96.

²-https://www.memoireonline.com/01/09/1874/m_la-Gestion-du-Risque-de-credit-un-enjeu-majeur---pour-les-banques4.htmlconsulté le 08/06/2022.

2-2-2-3 : Le risque de défaut :

Le risque de défaut est le risque qu'une entreprise ne parvienne plus à payer ses emprunts bancaires. Ce risque peut entraîner à la banque une perte totale ou partielle de la créance. Le défaut est constaté lorsqu'il y a :

- Une existence de doutes sur la capacité de l'emprunteur à rembourser ses engagements ;
- Un constat d'impayé de crédit.

2-2-2-4 : le risque de rentabilité :

Le risque de rentabilité est le risque le plus important et dangereux. Un investissement risqué est plus rentable qu'un investissement sans risque. L'excédent des ressources futures sur les dépenses engagées doit être réalisé pour que le projet puisse rembourser les dettes qui ont servies au financement.

2-2-2-5 : Le risque de taux d'intérêt¹ :

Le risque de taux d'intérêt est le risque de voir les résultats affectés défavorablement par le mouvement de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est un risque essentiel pour la banque car la quasi – totalité de leurs encours du bilan engendre des revenus et des charges, qui sont à plus ou moins long terme, indexés sur le taux de marché. Les taux de marché sont instables, et cette instabilité se répercute sur les résultats.

Le risque de taux concerne tous les intervenants, financiers ou non financiers, dès qu'ils sont emprunteurs prêteurs sur les marchés.

2-2-2-6 : Le risque de change :

Le risque de change est le risque qui pèse sur la valeur d'une devise par rapport à une autre à cause de la variation future du taux de change. Pour la banque, ce risque est très élevé en période de volatilité des différentes monnaies. Cette variation de taux peut entraîner une diminution de la valeur des créances.

En résumé, les risques de crédit d'investissement sont inévitables pour la banque. Ils peuvent parfois entraîner des conséquences graves à la banque. La banque peut souffrir d'une insolvabilité. Les conséquences directes du risque de crédit d'investissement sont les risques de taux d'intérêt qui dégrade le résultat net de la banque.

¹ - JOEL Bessis, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Ed. Dalloz, Paris 1995, p87.

2-2-3 : Les solutions aux risques liés à l'octroi d'un crédit.

Le banquier est tenu de faire ou prendre toutes ses dispositions pour au moins minimiser les conséquences car quel que soit l'étude faite à propos des dossiers, les risques existent toujours, par conséquent des solutions appropriées doivent être envisagées.

2-2-3-1 : Les dispositions réglementaires :

La banque algérienne a fixé des règles présidentielles, cette instruction a fixé des ratios que chaque banque doit respecter :

-Le ratio de division des risques¹ : vise à limiter les conséquences liées au risque de non remboursement et permet de garantir la solvabilité de la banque. La banque l'utilise pour mettre en relation l'ensemble des risques encourus supérieurs à 15% du fond propre avec les fonds propres. Le ratio de division des risques permet de limiter les risques d'une éventuelle faillite pour la banque. Pour limiter les risques, il faut :

- Connaître le client et analyser sa solvabilité, constituant les meilleures garanties ;
- Que l'ensemble des risques ne doit pas être supérieurs à huit fois les fonds propres ;
- Que l'ensemble des risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas dépasser 25%.

-Le total des risques sur les clients dont les risques individuels est supérieur à 15% des fonds propres nets.

-Le ratio de solvabilité² : La solvabilité d'une banque dépend de sa capacité à financer les capitaux étrangers par ses fonds propres. Elle utilise le ratio de solvabilité dit « ratios Cooke » qui est exprimé en pourcentage, pour renforcer la solidité et la stabilité du système bancaire. Il ne doit pas dépasser 8%. Sa formule est :

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Risques encourus pondérés}} \times 100 > 8\%$$

¹ - MICHEL Mathieu, L'exploitant bancaire et le risque crédit, Ed. La revue banque, paris, p57.

² - <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/marches-financiers/acteurs-de-la-finance/comite-de-bale/bale-iii/ratios-de-solvabilite/C3%A9/> Consulté le 09/06/2022.

2-2-3-2 : Les créances courantes :

Elles sont estimées à 1% par année pour atteindre une prévision totale de 3% le recouvrement est assuré.

2-2-3-3 : Les créances classées :

En fonction de leur degré de risque on distingue :

A- les créances à problèmes potentiels

Ce sont des créances provisionnées à environ 30%, dont le remboursement est encouru assuré. Elles sont détenues sur des entreprises qui présentent les aspects suivants :

- Secteur d'activité en difficulté.
- Situation financière et la prospective de ces entreprises en dégradation.
- Difficulté de remboursement pour certains crédits accordés à ces entreprises.

B- Créances risques

Elles sont provisionnées à 50%, leur remboursement est très incertain, elles sont détenues sur des entreprises qui vont enregistré des pertes ou qui ont des retards de paiement entre six mois et un an.

C- Créances compromises

Elles sont provisionnées à 100%, c'est-à-dire un recouvrement incertain.

2-2-4 : Les garanties pour l'octroi de crédit¹

« On entend par garantir un mécanisme permettant de protéger un créancier contre une perte pécuniaire. » Les banques utilisent des garanties dans leur contrat de crédit d'investissement pour diminuer le risque. Les garanties permettent à la banque d'avoir des informations sur l'emprunteur car les emprunteurs de bonne qualité sont plus incités à accepter de fournir une garantie en échange d'un faible taux d'intérêt sur leurs emprunts. La banque exige des garanties pouvant être personnelles, réelles ou morales.

¹ - LOBEZ (Frédéric), Banque et marché de crédit, Ed. PUF, paris 1997, p05.

2-2-4-1 : Les garanties personnelles¹

Les garanties personnelles sont constituées par l'engagement pris par une ou plusieurs personnes (physique ou morales), qui ont un patrimoine personnel, à payer une créance en cas où l'emprunteur ne parviendra pas à rembourser ses dettes. « Elles garantissent l'exécution d'une obligation par un débiteur, elles ont pour objectif de consolider les chances de paiement du créancier, le prémunissant contre l'insolvabilité du débiteur. » On distingue :

A- Le cautionnement²

Le cautionnement est « l'engagement pris par un tiers de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur. » Il est une sûreté personnelle par laquelle une personne, appelé « la caution », s'engage à régler l'emprunt du débiteur principal en cas où ce dernier n'arrive pas à honorer son engagement. Le banquier vérifie s'il s'agit bien d'acte écrit et s'assure de la solvabilité de la caution. Il existe deux (2) types de cautionnement :

➤ Le cautionnement simple :

Il est la forme type du cautionnement. Le cautionnement simple est une garantie qui permet à une caution d'assurer l'exécution d'un contrat lorsque l'emprunteur ne le fait pas. La caution simple dispose deux moyens de défense qui est :

-Le bénéfice de discussion : il permet à la caution de ne pas être poursuivi par le créancier dès en premier lieu. Le créancier doit diriger vers le principal c'est-à-dire l'emprunteur. Il doit poursuivre d'abord l'emprunteur en saisissant ses biens. En cas d'insolvabilité de ce dernier, il pourra se retourner contre la caution ;

-Le bénéfice de division : c'est une prérogative qui permet à l'emprunteur engagé au paiement d'une dette pour d'autres ou avec d'autres c'est-à-dire de payer sa part qui lui incombe à titre personnel, en de recouvrement.

B- Le cautionnement solidaire :

Il nécessite d'au moins deux (2) cautions. Le cautionnement solidaire est un engagement personnel donné par plusieurs personnes qui s'engagent de régler les dettes de l'emprunteur en cas d'incapacité financière de ce dernier. Lorsque la caution s'engage solidairement avec l'emprunteur, son engagement est égal à celui de la personne cautionnée.

¹ - BARTHES (Anne-Sophie), HOUTCIEFF (Dimitri), Les sûretés personnelles, Ed. DUNOD, Paris, 2010, p.60.

² --BERENT ROLLANDE (LUC), Principe de technique bancaire, 23ème Ed. DUNOD, paris, avril 2004, p128.

2-2-4-2 : Les garanties réelles¹

Les garanties réelles, appelé aussi les sûretés réelles, sont de recouvrement d'un prêt qui porte sur un bien. Elles permettent au banquier de faire saisir et vendre le bien objet de la garantie et de se faire payer sur le produit de la banque. Il existe de différentes sortes des garanties réelles :

A- Le nantissement :

Le nantissement est une garantie portant sur un bien incorporel. Il est un contrat passé entre l'emprunteur et la banque signé et enregistré auprès des services administratifs. L'entreprise qui a mis en gages ses titres ou biens ne peut plus vendre sans l'autorisation de son créancier. On peut trouver plusieurs de nantissement permis lesquels on peut citer :

➤ Le nantissement du fonds de commerce :

Il est mis en place lorsque le crédit demandé par un emprunteur n'est pas directement affecté à un investissement par la banque. Il peut être aussi demandé par la banque lorsque la situation du débiteur présente des risques. Il se caractérise par un acte consensuel entre le banquier et son client, le fait que le banquier a la possibilité de se faire rembourser sur le produit de la vente forcée... La créance doit être déterminée par sa valeur et ainsi que sa nature. Ainsi, il existe trois formes de nantissement de fonds de commerce :

- Le nantissement conventionnel ;
- Le nantissement judiciaire ;
- Le nantissement sous acte sous seing privé ;

➤ Le nantissement de l'outillage et du matériel :

Le nantissement de l'outillage et du matériel est un contrat qui confère un droit réel sur l'outillage et le matériel financé par la banque. Les biens acquis doivent être énumérés dans le corps de l'acte et chacun d'eux doit être décrit afin de l'individualiser par rapport aux autres biens de même nature appartenant à l'entreprise.

➤ Le nantissement des titres et créances :

Il consiste en l'affectation de titres en garantie de remboursement consenti par la banque à son client. Après remboursement de crédit, le banquier doit restituer ces titres.

¹ - HADJ SADOK(Tahar), Les risques de l'entreprise et de la banque, Ed. DAHLAB, Alger, 2007, p131.

B- L'hypothèque

L'hypothèque obéit aux mêmes règles que le nantissement, mais elle porte sur des biens immeubles. Elle est une sûreté réelle consentie en garantie du remboursement d'une créance. Autrement dit, l'hypothèque est « le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe. »¹ Elle peut être conventionnelle ou judiciaire.

➤ L'hypothèque conventionnelle :

C'est une garantie prise par la banque, portant sur un bien immobilier et lui accordant certains droits particuliers afin d'assurer le paiement d'une dette. Elle est inscrite par une signature de contrat et doit obligatoirement constatée par un écrit sous une forme authentique.

➤ L'hypothèque judiciaire :

C'est une garantie par laquelle la banque poursuit le débiteur en justice afin de pouvoir prendre une inscription d'hypothèque sur l'immeuble.

C- Les privilèges

La qualité de la créance donne droit à la banque d'être préféré aux autres créanciers. Elle lui permet de disposer une garantie sur une partie ou la totalité du patrimoine de l'emprunteur. Les privilèges peuvent être généraux ou spéciaux, mobilier ou immobilier.

2-2-4-3 : Les garanties illusoires²

A- Subrogation d'assurance multirisque :

Il s'agit d'un engagement cosigné par la banque et l'organisme d'assurance du client, et le client demande à son organisme d'assurance de verser la prestation de la banque en cas de sinistre.

¹ - Article 882 du code civil Algérien.

² - https://www.memoireonline.com/03/13/7084/m_Les-risques-et-les-garanties-bancaires3.html consulté le 10/06/2022.

B- La lettre de cession d'autorité de créance :

Il s'agit d'un engagement pris par le représentant légal de la société, s'engageant irrévocablement à ne pas prélever l'avance du compte courant figurant au bilan de la société pendant la durée contractuelle du prêt.

C- La lettre d'engagement de ne pas distribuer les bénéfices :

Il s'agit d'un engagement pris par le représentant légal de l'entreprise de s'engager irrévocablement à contracter avec la banque locale de développement pour quelque cause que ce soit pendant toute la durée de prêt, quel qu'en soit la nature, de ne pas distribuer les bénéfices de l'entreprise.

Conclusion

En conclusion, nous avons constaté que parfois les banques ne sont pas à 100% averses au risque le prêt d'investissement connexes, mais réduisent ces risques. Combien de banque qui dispose des moyens de réduire les risques et même contrôler le risque de crédit.

La réglementation prudentielle a largement contribué à l'émergence de la gestion des risques. Avec cette provision, la banque a réussi à réduire ces risques.

L'évaluation du risque de crédit d'un investissement permet au banquier de mener des recherches techniques, économiques et financière sur les projets attendus par les demandeurs de crédit. Cette étude a confirmé si le projet est rentable.

La banque ne se limite pas à l'analyse financière, elle fournit également des garanties qui lui permettent de se protéger et de récupérer les fonds empruntés cas d'échec une compréhension globale du processus de gestion du risque de crédit d'investissement, une étude de cas la pratique est nécessaire.

Introduction

La revue de la littérature présentée dans la première partie, nous a permis de comprendre l'importance de l'étude de dossier de crédit c'est pourquoi l'illustration de ce qui a été développé dans la partie théorique pour mettre en exergue les différentes méthodes d'étude et d'analyse d'un dossier de crédit d'exploitation et l'évaluation d'un projet d'investissement s'avère nécessaire et indispensable au cours de cette deuxième partie.

Dans cette partie, nous avons tenté de mener notre étude sur un dossier déjà traité au niveau de BNP Paribas EL Djazair.

Ce dossier traitera un crédit d'investissement que nous étudions en utilisant les techniques précédemment abordées.

Mais avant de procéder au traitement de ce dossier pratique nous allons présenter en premier lieu notre organisme d'accueil BNP Paribas EL Djazair.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

3-1-1- Présentation de la BNP Paribas

A- Historique du groupe BNP Paribas :

La BNP (Banque Nationale de Paris) est la première banque française, et un acteur majeur du secteur bancaire à l'échelle internationale née de la fusion du CNEP (Comptoir National d'Escompte de Paris) et de la BNCI (Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie) en 1966, elle accompagne la bancarisation massive de la société française.

En 1993, elle a été privatisée sous la direction de Michel Pébereau qui la transforme en profondeur.

En 1999, à l'issue d'une offre publique d'échange et d'une bataille boursière mémorable, BNP prend le contrôle de Paribas et forme dans la foulée le Groupe BNP Paribas.

BNP Paribas est présente dans plus de quatre vingt (80) pays et emploie plus de 198 011 collaborateurs.

Son organisation s'appuie sur trois grands domaines d'activité :

- La banque de détail (retailla Banking)
- La banque de financement et d'investissement (Corporate Institutional Banking(CIB)).
- La gestion des placements et de l'épargne (investment solutions).

Les leviers que BNP Paribas à identifier comme indispensables à son développement sont : l'agilité, la satisfaction du client, la culture de conformité et l'ouverture. Ces derniers sont associés à quatre forces, qui sont : la solidarité, la responsabilité, l'expertise, et good place to work.

La BNP Paribas possède de nombreuses filiales parmi lesquelles on trouve : Cetelem (Organisme de crédit à la consommation), UCB (Gestionnaire de Crédits immobiliers), BNP Paribas Lease groupe....

B- Ses domaines d'activité :

• Retail Banking :

Regroupe les réseaux des banques de détail et les services financiers spécialisés du groupe, en France et à l'international. En 2016, Ce pôle a réalisé 73% des revenus de la BNP Paribas. Il est présent dans plus de 60 pays et emploie près de 148 000 collaborateurs dans le monde.

Son activité de Banque de Détail se retrouve principalement en France (BDDF), en Italie (BNL), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas). Parmi les pays hors zone euro où la banque de détail est bien implantée, nous pouvant citer, notamment,

les Etats-Unis avec la filiale Banc West qui détient une part de marché locale de 44% en termes de dépôts bancaires, ainsi que la Chine, l'Europe de l'Est et enfin l'Afrique du Nord.

- **Le Corporate et Institutional Banking :**

Ce domaine d'activité, au service de 13 000 grandes entreprises et institutions financières regroupe les pôles : Corporate Banking, Global Markets, BNP Paribas Securities Services.

Corporate & Institutional Banking (CIB) offre des solutions financières à des clients entreprises et institutionnels. Avec près de 30 000 collaborateurs présents dans près de 57 pays, CIB propose des solutions dans les domaines des marchés de capitaux, des services de titres, des financements, de la gestion de trésorerie, du conseil financier, et de la couverture des risques.

3-1-2 : Présentation de la BNP Paribas EL Djazair

A- Présentation de BNP Paribas EL Djazair :

Est une filiale à 100% du groupe BNP Paribas, sa création a suivi l'activation du bureau de représentation du groupe à travers la BNCIA. Elle a vu le jour en 2002 avec l'ambition de construire un important réseau d'agences en Algérie.

BNP Paribas EL Djazair devient l'une des banques du secteur privé les plus importantes sur le territoire algérien. Forte de ses succès, elle s'est activement déployée et compte plus de 70 agences et 6 centres d'affaires ouvertes aujourd'hui. Elle couvre ainsi progressivement le territoire national, avec une implantation dans plus de 20 wilayas. C'est une Société Par Action (SPA) dotée de 26 milliards de Dinars Algériens au 30 juin 2017, 100% des actions sont détenues par le groupe BNP Paribas.

Avec l'appui du Groupe, BNP Paribas EL Djazair développe une offre de proximité et s'applique à offrir des services de qualité supérieure à l'ensemble de sa clientèle : particuliers, professionnels et entreprises.

B- Le département risque au sein de BNP Paribas EL Djazair :

Ce département est en charge de la présentation des dossiers sur le plan risque, de l'analyse des propositions émanant des commerciaux et de la fonction contrôle du risque de crédit et Reporting ainsi que le service juridique. Il intervient dans le processus de décision au titre du deuxième regard indépendant.

Les principes d'organisation des risques sont clairs et visent en priorité:

- A définir la responsabilité du risque crédit qui repose sur l'existence d'une filière indépendante de la filière commerciale avec prise de décision conjointe des deux filières (« politique des 4 yeux »). Cette prise conjointe - avec au préalable une analyse contradictoire - s'exerce aussi bien sur les dossiers « pouvoirs sites » que sur les dossiers « pouvoirs Paris » et ce dans une structure pyramidale dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

- Au respect des décisions de crédit et au suivi de l'évolution des encours clients, obligatoirement accompagnés de contrôles à priori et à posteriori.
- A la recherche systématique de l'optimisation du couple risque/rentabilité notamment par une rémunération proportionnée du risque.

Section 02 : Cas d'un crédit d'investissement

3-2-1 : présentation de l'entreprise et du projet :

Le secteur de la transformation plastique, dans la différente application, restent le secteur le plus en vue dans l'entreprise.

La plasturgie est un secteur très compétitif et réactif, son développement dépend du cout de l'énergie et des matières premières (gaz et pétrole) sachant que notre pays en est producteur.

Nous retrouvons du plastique dans tous le secteur et développer l'industrie plastique en Algérie, c'est impacter, développer, booster les secteurs du bâtiment, de l'agroalimentaires, du conditionnement ...

Aussi, en plasturgie, pour chaque emploi direct créé, cela génère la création de 1,7emploi indirect.

Les applications liées a la recherche placent la plasturgie, en très bonne place, en tant qu'industrie d'intégration dans le développement économique avec l'avènement des technologies nouvelles qui sen sont appropriées, devenant, ainsi, des produits a haute valeur ajoutée. C'est dans cette optique que vient notre motivation à améliorer notre projet déjà existant.

Fondé en mai 2017, l'unité de fabrication de sacs tissés en polypropylène POLYBAG de la SARL YOUYOU a su marqué sa place dans le marché algérien des sacs tissés.

En proposant des emballages surs, fiable, et de qualité pour le transport des produits agroalimentaires, elle assure a sa clientèle des services durable émanât dune entreprise engagé, fiable et loyal.

Son objectifs, c'est d'être le partenaire privilégié de ces client pour les emballages de qualité quelle veillée permanence à améliorer.

L'extension de POLYBAG vient s'imposer au mieux dans le marché en améliorant l'aspect qualitatif et capacitif de celle-ci.

A- Présentation du projet :

La SARL YOUYOU Unité de production de sacs tissés en polypropylène « POLYBAG », s'engage dans un projet d'extension de la production des sacs allant de 20.000.000sacs /an a plus de 43.000.000 sacs/an.

L'entreprise dispose de machines de dernière génération acquises auprès du leader

mondial DJIMI. Les nouveaux équipements seront acquis auprès du fournisseur de renommée internationale « BASTA ».

Le produit objet de la présente étude est utilisés dans l'industrie agro-alimentaire pour différents emballages (farines, semoules, légumes secs, sucre, aliment de bétail, sel, son, etc.) avec des dimensions diverses et des contenances variées : 5kg, 10kg, 25kg, 50kg, et 100kg, et des impressions personnalisées en couleurs suivant l'exigence et le choix du client.

B- Présentation de l'entreprise :

« SARL YOUYOU » Minoterie Agro-alimentaire

Unité de fabrication d'emballage en plastique

Forme juridique : **SARL**

Capital social : **180.000.000 Da**

Siege social : **RN 12 Village ait Ouadda Tizi-Ouzou**

Description de son activité : **Unité de fabrication de sacs tissés en polypropylène poly-bag**

L'objet de l'investissement : **il s'agit d'une extension de l'unité de production de sacs tissés de 20.000.000 sacs/an à plus de 43.000.000 sacs/an.**

La construction envisagée pour l'équipement à acquérir : **Aménagement d'une bâtisse, financée par fond propres, d'une superficie de 877m² à l'instar de l'espace de production actuel ;**

Le mode de financement envisagée : **Crédit mixte fond propre et crédit bancaire**

C – Etude du marché :

➤ Définition du produit :

Sac tissé en polypropylène (pp) est un sac utilisé pour emballage des produits agroalimentaire farine semoule son aliment de bétail.....

➤ Etude de marché

Comme cité dans la description des produits le sac tissés en pp sont destinés principalement pour le conditionnement des drivés des céréales

En étudiant les marches céréales de l'Algérie, on définira les besoins en emballage de cette dernière.

Produit	Importation (tonne)	Exportation (tonne)
Blé tendre	6 546 586	
Blé dure	1 483 664	17
Mais	2 539 748	
Orge	289 644	
TOTAL céréales	10 859 642	17

Tableau02 : tableau des imports/exports des céréales en Algérie en 2018 (ONFAA).

Algérie observe une chute de **12.5%** de l'importation de céréales en Algérie suite à sa consécration de plus de 3.5 milliards hectares pour les céréalicultures, ce qui favorisera durant les prochaines années l'exportation qui peut absorber jusqu'à 20% de la production de cette unité.

La prévision éventuelles d'absorption de sac d'emballages compte tenu les quantités de céréales données précédemment, ainsi, avec hypothèse que 70% de la farine, semoule et son sont les dérivées du blé, sont mis dans des sacs d'emballages par les minoteries et semouleries (30% écoulés en vrac) il a été déduit le nombre de sacs d'emballages de 50 kg nécessaire est comme suit :

$$(10\,859\,642\,000\text{ kg} * 70\%) = 152\text{ millions de sacs}$$

Nb : les quantités des blés cités dans le tableau sont ceux importées par l'état pour satisfaire les besoins de la subvention.

Certaines minoterie, afin de travailler en pleine capacité et subvenir à leur besoins de production en pâtes alimentaires, couscous, et biscuiterie, ont recours à l'importation de blé par eux même.

Citons l'exemple :

- Notre potentiel client « SPA LES MOULIN » d'une capacité de production allant jusqu'à 12000qt/jr soit 12 000 sacs/jr ;
- « SPA SAM » capacité 25 000 qt/jr soit 50 000sacs/jr.
- Le groupe « le moulin rouge » capacité 13 000qt/jr soit 26 000sacs/jr
- Le groupe « SPA GROUP » qui produit 9000qt/jr soit 18 000sacs/jr

Aussi, la production d'aliments destinés pour la consommation animale ne cesse d'accroître ces dernières années allant jusqu'à 400 unités de production à travers le territoire national soit en moyenne 12 000qt/jr soit 24 000 sacs/jr/unité.

Algérie comporte 22 usines produisant en moyenne 600 millions de sacs /an soit une moyenne de 24 millions de sacs /an/usine.

D- motivation du projet :

L'objectif premier de cette extension est de satisfaire en entier nos marchés locaux et pourquoi pas viser l'exportation. Compte tenu des marchés meuniers ont recourt a l'importation de leur emballages. C'est pourquoi nous voulons procéder à l'extension de notre unité de production de sacs tissés.

Enfin, il est utile de souligner que cet investissement permettra la création de 55emplois Supplémentaires en plus des 91 emplois déjà existants pour atteindre un nombre défectifs total de 146 employés.

E- Les données techniques sur le projet :

1- Processus de fabrication :

Le sac tissé est produit de bandelette extrudé de polypropylène à la suite d'un processus de fabrication comme suit :

- **Extrusion :**

Le polypropylène est porté à la fusion à une température de 260 afin de liquéfier les granulés de la matière plastique.

Une fois la fusion faite, le fluide est plongé dans un bain d'eau à 38° pour former un film et à l'aide de lames industrielle couper le film en bandelettes.

Pour la robustesse et la résistance de celle-ci, elles doivent passés par un four ainsi qu'un dispositif d'étirement. Les bandelettes prêtes, elles sont enroulées dans des bobines afin d'être utiliser au tissage.

- **Tissage :**

Les bobines produite par l'extrusion sont placées dans le métier à tissé dans des cantres de chaine ainsi des navettes de trame. La machine est mise en marche et produit une toile tissé.

- **Impression :**

Selon les spécifications des clients sur le choix des couleurs et maquettes, la toile tissée est imprimée par une machine d'impression flexographie.

- **Confection de sacs :**

La toile tissé imprimée est déroulée puis découpée à la longueur définie. Les découpes de toile sont acheminées à l'aide de griffes vers l'unité de couture où l'extrémité du sac est guidée par un dispositif de pliage du fond puis cousue. Les sacs finis sont ensuite transportés vers le dispositif de comptage et d'empilage.

- **Expédition :**

Des paquets de 250 sacs sont formés et placés dans les palettes, qui sont pressés et emballés dans de la cellophane prêts pour l'expédition.

Voir Annexe 1 : Diagramme de fabrication des sacs.

2- Présentation des moyens existants :

Pour faire face à son activité actuelle l'unité possède en matière de moyens matériels et humains ce qui suit :

- **Moyens matériel :**

Construction/ aménagement :

L'unité de production de sacs tissés de **la SARL YOUYOU** est située sur une surface d'une superficie de **2438m²**. Elle est composée de :

- ✓ Un bureau technique ;
- ✓ Un laboratoire de contrôle qualité ;
- ✓ Deux vestiaires et salles d'eau ;
- ✓ Des espaces de stockage ;
- ✓ Un magasin de pièce de rechange ;

Equipement :

-Dispositif à bandelettes star EX 800ES composé de :

- ✓ Doseur volumétrique avec poste de chargement ;
- ✓ Extrudeuse ;
- ✓ Filière plate ;
- ✓ Bain d'eau avec section de retenue intégrée ;
- ✓ Dispositif d'air chaud ;
- ✓ Section d'étirement ;
- ✓ Bobinoir stacofil 200ES ;
- ✓ Aspiration des bandelettes ;

-27 métiers à tisser circulaire composé de :

- ✓ Machine de base ;
- ✓ Unité de commande centrale ;
- ✓ Cantres ;
- ✓ Enrouleur d'écheveaux ;

-01 imprimante six couleurs flexographie remflex 6120 de Remak composé de :

- ✓ Dérouleur ;
- ✓ Unité électrostatique CORONA ;
- ✓ Cylindre d'impression ;
- ✓ Enrouleur d'écheveaux ;

-02 ligne de confection multiKON starlinger composé de :

- ✓ Déroulement ;
- ✓ Unité de découpe ;
- ✓ Unité de couture ;
- ✓ Dispositif de comptage et d'empilage ;

Parc à matériels :

-Le parc à matériel dont dispose la SARL YOUYOU est réparti comme suit :

- ✓ 02 fourguons pour le transport du personnel ;
- ✓ 03 véhicules de service pour les prestations administratives ;
- ✓ 02 camions semi-remorque de transport de marchandises ;
- ✓ 07 camions avec conteneurs de transport de marchandises ;

Cette flotte est utilisée par toutes les unités de l'entreprise (unité de fabrication de sacs, minoterie et unité de transport).

• Moyens Humain :

L'unité possède un personnel qualifié et formé pour accomplir au mieux ses différentes tâches, résumé dans ce que suit :

-Un pôle administratif commun aux différentes unités de la SARL composé de :

- ✓ Un gérant ;
- ✓ 02 cadres commerciaux ;
- ✓ 02 administrateurs ;

-Un personnel propre à l'unité apte pour la production composé de :

- ✓ Un responsable de production ;
- ✓ 07 techniciens ;
- ✓ 01 laborantin ;
- ✓ 04 chefs d'équipes ;
- ✓ 63 opérateurs ;

3- Les moyens prévus :

• Moyens matériels :

L'entreprise envisage d'agrandir ses moyens existants afin de faire face à sa nouvelle capacité de production. Pour atteindre son objectif, on prévoit les moyens matériels et humains suivant :

Construction/ aménagement :

Afin d'accueillir les nouveaux équipements nécessaires pour cette extension, une superficie supplémentaire de 877m² prévue pour atteindre une superficie totale de 3315m².

Les équipements :

Les équipements à acquérir dans le cadre du crédit d'investissement :

-Dispositif à bandelettes LOREX E105B.1400 du marque LOHIA composé de :

- ✓ Doseur volumétrique avec poste de chargement ;
- ✓ Extrudeuse ;
- ✓ Pompe de fusion ;
- ✓ Filière plate ;
- ✓ Bain d'eau avec section de retenue intégrée ;
- ✓ Dispositif d'air chaud ;
- ✓ Section d'étirement avec 4 rouleaux chauffés ;
- ✓ Bobinoir LFW 250CE ;
- ✓ Aspiration des bandelettes ;

-Equipements pour laboratoire.

-12 métiers à tisser circulaire « NOVA 6 » LOHIA composé de :

- ✓ Machine de base ;
- ✓ Unité de commande centrale ;
- ✓ Cantres ;
- ✓ Enrouleur d'écheveaux ;

-01 compresseur Atlas Copco GA37 FF-10.

-01 refroidisseur WECO 198L.

- **Moyens humains :**

Pour atteindre sa nouvelle capacité et réaliser ses objectifs, l'entreprise seras ramenée à renforcer sa main-d'œuvre et d'embaucher un personnel compétent et qualifié nécessaire pour assurer les différentes tâches de chaque étape du processus de production.

Nous prévoyons d'augmenter notre effectif et de créer **55 nouveaux postes** d'emplois directs détaillés dans le tableau ci-dessous :

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair

Désignation du poste	Nombre existant	Nombre prévu	Observation
Gérant	1		poste commun
Chargé de l'audit interne	1	0	poste commun
Responsable de production	1		
Cadres commerciaux	2	1	poste commun
Comptables	2	0	poste commun
Cadres administratifs	2	0	poste commun
Techniciens	7	0	
Gestionnaire des stocks	0	1	
Laborantin	1	1	
Chefs d'équipe	4	4	
Opérateurs sur machines	61	43	
Chauffeurs	5	2	
Agent polyvalent	2	1	
Agent de sécurité	2	2	
S/TOTAL	91	55	
TOTAL EFFECTIFS	146		

Tableau 03 : les nouvelles objectives de l'entreprise.

Ce qui nous mène à **l'annexe 2** : l'organigramme de l'entreprise.

4- Capacité de production :

- **Capacité actuelle :**

L'unité sacs tissés poly-bag a actuellement des métiers à tisser roulant à une vitesse 1050tr/min ce qui nous mène à produire 2,8m/min.

En moyenne, un opérateur prend 5 min sur 1h pour la manipulation de sa machine donc on calcule la production comme suit :

$$2,8 \times 55 = 154 \text{ m/heure}$$

Sachant que pour une année, le nombre d'heure de fonctionnement de la machine en prenant en considération les jours fériés ainsi les entretiens, congé annuel et maintenance de la machine (soit 300 jour/an) s'étant à : 7200heure/an.

Donc la production d'une machine est : $154 \times 7200 = 1\,108\,800 \text{ m/an}$.

Etant donné que nous avons 23 métiers à tisser : $1\,108\,800 \times 23 = 25\,502\,400 \text{ m}$

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair

La longueur des sacs est spécifiée par les clients, néanmoins, on prend la moyenne des longueurs qu'on produit au sein de l'entreprise, soit : 1,07m.

Calcul de la capacité maximale :

La capacité maximale annuelle est égale :

La capacité de production de sacs tissés en PP maximale :

$$25\,502\,400/1,07 = 23\,834\,000 \text{ sacs/année}$$

Actuellement, l'unité fabrique environs 20 000 000 sacs/an, ce qui représente plus de 80% de sa capacité maximale.

- **Capacité prévue après l'extension :**

Les équipements (métiers à tissés) que l'entreprise prévoit d'acquérir sont des équipements du fournisseur LOHIA CORP LIMITED dont la vitesse maximale est 1100tr/min ce qui est sujet à produire 2,97m/min.

En prévoyant qu'un opérateur prendra 5 minutes/heure pour la manipulation de sa machine donc on calcule la production comme suit :

$$2,97 \times 55 = 163,35 \text{ m/heure}$$

Ainsi que le nombre d'heures de fonctionnement des machines soit : 7200h/année

Donc la production d'une machine sera : $163,35 \times 7200 = 1\,176\,120 \text{ m/an}$.

Etant donné que nous voulons 16 métiers à tisser : $1\,176\,120 \times 16 = 18\,817\,920 \text{ m/an}$.

D'après l'étude du marché, la moyenne des longueurs des sacs précisés par les clients est de 0,84m.

Calcul la nouvelle capacité maximale après extension :

La capacité de production supplémentaire de sacs tissés maximale de l'extension est de :

$$18\,817\,920/0,84 = 22\,402\,000 \text{ sacs/année}$$

D'où la nouvelle capacité maximale totale :

La capacité maximale annuelle prévue :

La nouvelle capacité de production de sacs tissés en PP maximale :

$$24\,288\,000 + 22\,402\,000 = 46\,690\,000 \text{ sacs/année}$$

C'est dans cette optique que l'entreprise est obstinée à atteindre un objectif de plus de 43 000 000 sacs/année afin de satisfaire la demande du marché actuel et pourquoi pas une éventuelle exportation.

3-2-2 : Objet de la demande

Objet : Demande de crédit d'investissement CMT.

Monsieur,

Dans l'objet de réaliser notre projet qui consiste à l'extension de l'unité de fabrication de sacs tissés en polypropylène **POLYBAG** de la SARL YOUYOU, je viens par la présente vous demander un prêt pour son financement.

Le cout total du projet est estimé à 135 000 000 DA, dont 20 000 000 DA relatif à l'aménagement et l'installation d'une charpente métallique financés par fonds propres. Le besoin en financement restant est donc de 115 000 000 DA, remboursables sur cinq (05) ans dont deux (02) ans différés.

Aussi, nous vous sollicitons l'augmentation du crédit d'exploitation existant comme suit : Crédit documentaire et refinancement pour un montant de : 30 000 000 DA.

Vous trouverez joints à cette lettre tous les documents et pièces justificatives nécessaires à ma demande de crédit.

Je me tiens évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agrée, Monsieur le directeur, mon respect le plus profond.

Le gérant

Voir l'annexe 03 : le plan de financement N°2.

3-2-3 : Diagnostic financière :

A- Cout de l'investissement :

Dans cette partie nous allons évaluer le cout de notre projet, et ce par l'estimation des investissements nécessaires à l'extension de notre activité :

- Machine et équipements prévus suivant la facture PROFORMA N° 20^E1022/ALG/NEO/OF du 22/10/2020, du fournisseur, frais de transport compris, évaluées à 732 484£,
- Fourniture et pose d'une charpente métallique d'environ : **20 000 000.00 DA**

Détaillés dans le tableau suivant :

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair

Date	Désignation	Référence	Frs	Otés	PX U	Montant
13/04/2021	Lorex E105B.1400	21E0413/A LG/NEO/OF	LOHIA CORP	1	300 000,00 €	300 000,00 €
	Tape Winders LFW200			250	600,00 €	150 000,00 €
	Métier Nova 6			12	15 000,00 €	180 000,00 €
	Air compresseur			1	25 000,00 €	25 000,00 €
	Refroidisseur			1	42 000,00 €	42 000,00 €
	Equipement LABO			1	8 000,00 €	8 000,00 €
	Transport maritime				27 484,00 €	27 484,00 €
	TOTAL					732 484,00 €
	Valeur en dinars				157da/euro	115 000 000,00 €
	Fourniture et pose d'une charpente métallique					20 000 000,00 €
	Valeur total du projet					135 000 000,00 €

Tableau 04 : tableau du cout divertissement

Ainsi, le cout total du projet en dinars s'élève a : 135 000 000 Da

Cent Trente cinq million de dinars

b- Structure de financement :

Le cout total de l'investissement s'élève a 135 000 000 Da. Pour l'acquisition des différents équipements et machines nécessaire a l'extension de l'unité de fabrication de sacs, ainsi que la fourniture et pose de la charpente métallique. Pour ce faire, nous prévoyons un financement mixte fonds propre crédit bancaire à raison de 15% et 85%, au taux d'intérêt de 6.5%.

- Fonds propres = 20 000 000.00 da (Réalisation de la charpente métallique) ;
- Crédit Bancaire = 115 000 000.00DA / 135 000 000.00Da (acquisition d'équipements).

C-Agrégats de gestion prévisionnel :

❖ Le Chiffre d'affaire prévisionnel :

➤ L'exercice Clot 2020 :

Pour 2020, l'entreprise a clôturé l'exercice avec une production de 18 300 000 sacs, plus de 80% de la capacité maximale qui est de 23 000 000 sacs/an détaillé suit :

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair

Date	Production 2020			
	Sacs 100 kg	Sacs 50 kg	Sacs 25 kg	Sacs 10 kg
Tés/mois	150 000	1 000 000	225 000	150 000
Otés/année	1 800000	12000000	2700000	1 800 000
PU	23.55	19.00	14.04	11.00
PRODUCTION /PTS	42390000	228000000	37908000	19800000
Total production	328 098 000			

Tableau05 : tableau de production de 2020

- **Production prévisionnel 2021-2027 :**

L'unité compte produire pour la période allant de 2021 à 2027 les quantités suivantes :

Otés/Année	100KG	50KG	25KG	10KG	TOTAL
2021	5 127 869	10 896 721	2 307 541	1 217 869	19 550 000
2022	8 035 024	17 074 427	3 515 761	1 908 318	30 633 530
2023	9 360 405	19 890 862	4 212 182	2 223 096	35 686 545
2024	9 828 426	20 885 405	4 422 792	2 334 250	37 470 873
2025	9 828 426	20 885 405	4 422 792	2 334 250	37 470 873
2026	10 319 847	21 929 675	4 643 931	2 450 964	39 344 417
2027	10 835 839	23 026 159	4 876 128	2 573 511	41 311 637

Tableau06 : production prévisionnelle 2021-2027

-Durant l'exercice 2021, l'unité procède aux travaux d'aménagement, et va connaître une croissance de 5% par rapport à 2020, pour atteindre sa cadence optimale qui est de 85%.

-Durant l'exercice 2021, l'installation et le lancement des nouvelles machines va ramener la production à plus de 70% de sa nouvelle capacité de 43 000 000 sacs/an, pour atteindre respectivement 83%et 87% durant 2023 et 2024.

-A partir de 2025, on prévoit une évolution des prix unitaires de 5% du a l'inflation des prix.

La production annuelle prévisionnelle pour la période 2021-2027 serait comme suit :

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair

Otés/Année	100KG	50KG	25KG	10KG	TOTAL
2020	42 390 000	228 000	37 908 000	19 800 000	328 098 000
2021	120 761 311	220 658 607	35 305 377	13 396 557	390 121 852
2022	189 224 815	345 757 147	55 321 143	20 991 498	611 294 603
2023	220 437 538	402 789 956	64 446 385	24 454 056	712 127 934
2024	231 459 432	422 929 451	67 668 718	25 676 750	747 734 351
2025	243 032 404	444 075 924	71 052 153	26 960 588	785 121 069
2026	255 184 017	466 279 715	74 604 752	28 308 634	824 377 117
2027	267 943 209	489 593 706	78 334 996	29 724 052	865 595 963

Tableau07 : production prévisionnelle 2021-2027.

Il faut noter qu'à partir de 2025, on a estimé une augmentation de 5% pour tous les prix.

❖ Détermination des charges :

- **Les achats consommés** : Les achats consommés sont détaillés par nature dans le tableau suivant : **(Tableau 08)**

Achat consommés	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Consommation d'eau	180 000	216 000	270 00	283 500	286 335	289 198	292 090
consommation d'électricité et gaz	6 000	10 500 000	11 025 000	11 576 250	12 155 063	12 762 816	13 400 956
Carburant	1 320 000	1 584 000	1 980 000	2 079 000	2 099 790	2 120 788	2 141 996
Pièces de rechange	10 600 000	12 720 000	15 264 000	18 316 800	21 980 160	26 376 192	31 651 430
Tenue de travail	952 000	1 737 400	1 824 270	1 915 484	2 011 258	2 111 821	2 217 412
F/Bureau	240 000	288 000	345 600	414 720	497 664	597 197	716 636
Consommation MP	194 327 675	285 712 675	347 073 431	364 427 103	382 648 458	390 780 881	431 869 925
Total	213 679 675	312 758 075	377 782 301	399 012 856	421 678 727	435 038 892	482 290 446

- **Détail de la matière première consommée :**

Les achats de matière première sont composés de :

- Polypropylène ;
- Carbonate de calcium ;
- Encre ;

Pour réaliser la production de 20 000 000 de sacs/année des nouvelles machines, il faut :

- 1 000 tonnes de polypropylène d'un montant annuel de = 142 000 000 DA ;
- 362 tonnes de carbonates de calcium pour une valeur de = 30 770 000 DA ;
- 8,7 tonnes d'encre soit = 5 400 000 DA ;

D'où la matière première nécessaire durant la période 2021 à 2027 répartie comme suit :

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair

Tableau 09 : les matières premières nécessaire pendant la période 2021 à 2027.

Matière première	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
PP	156 850 000	224 850 000	281 487 500	295 561 875	310 339 969	314 856 967	352 149 816
CC	30 077 675	45 462 675	52 635 931	55 267 728	58 031 114	60 932 670	63 979 303
Fil à coudre	2 000	4 600 000	3 500 000	3 675 000	3 858 750	4 051 688	4 254 272
Encre	5 400 000	10 800 000	9 450 000	9 922 500	10 418 625	10 939 556	11 486 534
TOTAL	194 327 675	285 712 675	347 073 431	364 427 103	382 648 458	390 780 881	431 869 925

A partir de 2022, la nouvelle cadence de production nécessite une augmentation considérable de la consommation de la matière première.

- **Service :**

Nous avons retenue les charges relatives aux honoraires comptables, l'assurance du matériel et le bâtiment, l'entretien et réparations des équipements, frais de télécommunications, publicité et divers rémunérations des tiers.

Peuvent être estimées comme suit :

Tableau10 : les charges relatives

Soit pour la 1^{ère} année : 15 604 874 DA

-Une augmentation de 5% est prévue pour les années suivantes.

Services	2021
Honoraire	2 901 219
Assurance	4 369 234
Entretien et réparation	2 979 112
Publicité et communication	1 241 297
Téléphone et internet	851 175
F/déplacement	425 587
Commission bancaire	2 837 250
TOTAL	15 604 874

- **Frais du personnel : (Tableau 11)**

Profils	Nombre	Salaire mensuel /Personne	Salaire mensuel /Total	Sécurité sociale 26%	Masse salariale mensuelle	Masse salariale annuelle
Directeur	1	150 000	150 000	39 000	189 000	2 268 000
Cadres	16	47 500	760 000	197 600	957 600	11 491 200
Maitrise	11	31 500	346 500	90 090	436 590	5 239 080
Exécution	118	29 500	3 481 000	905 060	4 386 060	52 632 720
TOTAL	146	258 500	4 737 500	1 231 750	5 969 250	71 631 000

Chapitre 03 : Cas pratique BNP Paribas EL Djazair

Salaires annuels 56 850 000,00 DA

Charges patronales 2,5% CNAS..... 14 781 000,00 DA

Masse salariale annuelle..... 71 631 000,00 DA

- **Frais financier :**

Pour pouvoir concrétiser ce projet, en emprunt bancaire sera sollicité auprès de la banque « BNP », dans les conditions suivantes :

Montant de l'emprunt : 115 000 000 DA

- Taux d'intérêt : 6,5%
- Délais de remboursement : 5ans
- Période de différé : 2ans

Les intérêts bancaires seront établis comme suit : **(Tableau 12 en DA)**

Année	Emprunt	Remboursement Principale	Intérêts
2023	115 000 000.00	11 500 000.00	7 381 562.50
2024	103 500 000.00	23 000 000.00	6 166 875.00
2025	80 500 000.00	23 000 000.00	4 671 875.00
2026	57 500 000.00	23 000 000.00	3 176 875.00
2027	34 500 000.00	23 000 000.00	1 681 875.00
2028	11 500 000.00	11 500 000.00	280 312.50
TOTAL	-	115 000 000.00	23 359 375.00

On résume tout ça dans les annexes N° (3,4,5,6,7).

Pour conclure, la plasturgie est faiblement développée dans notre pays notamment dans la sous-traitance industriel.

Pour POLYBAG ses principaux objectifs sont :

- Avoir sa place sur le marché national ;
- Répondre aux besoins du marché ;
- Se projeter à élargir son domaine d'intervention et viser le marché international pour l'exportation de ses produits.

Conclusion

Dans cette deuxième partie, nous avons exposé un traitement des cas pratiques pour illustrer les notions déjà développées dans la partie théorique.

Au terme de notre étude, nous avons comparé nos résultats avec ceux obtenus par le banquier ce qui nous a permis de faire le point sur les différents éléments de divergence découlant de cette comparaison, ces éléments ont portés sur les démarches empruntées pour l'octroi d'un crédit.

A cet effet, nous notons l'efficacité de l'étude des crédits d'investissement qui se base sur l'analyse du bilan et du CAF et la variation du BFR qui assure le remboursement qui seront générés par les cash-flows, ce qui nous mène à bien juger la situation financière de l'entreprise.

Nous avons aussi constaté que la méthode suivie par le banquier est efficace puisqu'elle se base sur le plan de financement souhaité par lui-même et sans calculer les critères de rentabilité, ce qui a déterminé les conditions de crédit les plus adaptées aux besoins du client.

L'analyse financière dans le cas des crédits d'investissements qui est jugée utile puisqu'elle est préconisée dans les études prospectives et prévisionnelles.

Conclusion générale

Dans ce présent mémoire qui couronne notre stage pratique effectué au sein de la direction de BNP Paribas EL Djazair pour une durée d'un mois, nous avons tenté de regrouper en éventail de connaissances nécessaires pour confronter les notions déjà acquises sur le plan théorique à la direction de BNP Paribas EL Djazair à la réalité pratiquée dans les banques algériennes malgré l'écart important qui subsiste entre la pratique et la théorie.

Nous avons appréhendé de manière complète synthétique les procédures suivies pour l'octroi d'un crédit qu'il soit en matière d'investissement.

Dans les deux premiers chapitres, nous avons passé en revue les différents crédits octroyés aux entreprises pour la satisfaction de leurs besoins.

Toutefois, il est difficile de cerner les besoins financiers et de leur adapter les concours appropriés car les facteurs qui peuvent influencer sur l'issue finale sont autant variés qu'imprévisibles. Ces aléas futurs qui risquent de fragiliser la situation de l'entreprise font naître la notion de risque.

Pour éviter les effets néfastes de son éventuel réalisation, le banquier procède au recueil des garanties qui doivent être un accessoire car le rôle du banquier n'est pas celui du prêteur sur gage ou d'un mont de piété. A cet effet, la décision de crédit ne doit en aucun cas reposer sur ces dernières.

Enfin, nous avons conclu notre travail par l'illustration de la partie théorique par une partie pratique.

Pour aller dans un sens critique, à travers les recherches réalisées, nous pouvons dire que BNP Paribas EL Djazair se caractérise par la maîtrise du risque à travers l'efficacité de sa politique du double regard (métier et risque), néanmoins :

- Nous avons remarqué le recours aux formes de crédits les plus simples malgré l'inadéquation avec les besoins réels exprimés par les entreprises.
- On a constaté aussi la grande quantité des demandes de prolongation d'échéance et la majorité pour la revue des lignes déjà octroyées à la hausse, quoique le niveau d'activité demeure fixe, et cela est dû à la sous-estimation des besoins des entreprises.
- L'absence de la méthode d'évaluation des crédits d'investissement. Donc il est nécessaire d'accoutumer les banques au crédit de création d'entreprises.
- La lenteur du processus d'octroi de crédits puisque le système d'information utilisé est compliqué, ainsi que le principe de double regard, une mise en place d'un système d'information adéquat est primordiale.

Conclusion générale

Nous arrivons par cela au terme de notre modeste travail, nous espérons qu'il aura été utile à ses lecteurs, qu'il aura su répondre à leurs questions avec simplicité et concision mais surtout qu'il aura réveillé leur curiosité et soif de savoir.

Bibliographie

Ouvrages

- GARSUAULT P, PRIAMI S, « la banque, fonctionnement et stratégies » édition : economica, paris, 1995, page08. Ellipse, Paris, 1994, page30.
- DECOUSSERQUES Sylvie, « Gestion de la banque » Edition, Paris, 2006, page 110.
- GAUCHON.P, « vocabulaire d'actualité économique », Ed
- BERENT, L R « principe de technique bancaire » édition : DUNOD, paris, 2006, page05.
- BENHALIMA A « pratique et technique bancaires » 1997, pp62-65.
- G.PETITDUTAILLIS reprise par BOUYAKOUB.F « l'entreprise et le financement bancaires » édition : casbah, 2001, page17.
- MICHEL.MATHIEU « l'exploitant bancaire et le risque de crédit : mieux le cerner pour mieux le maîtriser »Paris, revue banque, 1995, p21.
- BERGER R, P : « la monnaie et ces institutions » Que sais-je, PUF, Paris, 1996, p16.
- BOUDINOT/J.C FRABOT « technique et pratique bancaire », édition, 1997 pp96-132.
- Masse P, « les choix des investissements, critère et méthode », édition, duodi, paris, 1965, page 101.
- BOUYAKOUB.F « L'entreprise et le financement bancaire »Edition : Casbah, 2001, page17.
- HADJ SEDOUK, Tahar « les risques de l'entreprise et de la banque » Ed, Dahlab, ALGER, page 11
- DIATKINE, S « les fondements de la théorie bancaire »éd, DUNOD, paris, 2002, page39.
- JEAN-MARC Béguin, Arnaud Bernard, « l'essentiel des techniques bancaire » éd, eybeties, paris, 2008, page255.
- GUY, CUADNINE, JEAN, « banque et marché financier » 2eme édition, Economica, paris, pp 208-209.
- F.AKLI, RAIK S « risque et garanties liées a l'octroi du crédit », 2004, p10.
- HENRI GLECHIER « aide mémoire banque » éd, Dunod, paris, 1979, p205.
- PIERRE UERNIMMEN, « finance de l'entreprise » ,14eme éd, Ed Dalloz, Paris, 2016, p279.
- CAPUL JEAN-YVES, « l'économie et les sciences sociales de A Z », paris, p164.
- CONSO PIERRE, HEMICI FAROUK, « gestion financier de l'entreprise » 10eme éd, Paris, 2002, p372.
- BOUGHABA A, « analyse et évaluation de projets », éd, Berti, alger, 2005, p01.
- PIERRE CONSO, ROBERT LAUAUD, BERNARD COLASSE, JEAN LUIS FOUSSE, GEORGES NORDMAN et ROGER BATAILLE, « dictionnaire de gestion financière » 3eme édition Dunod, Paris, 1984, pp 249-250.

- KOEHL J « les choix d'investissements » édition Dunod, paris, 2003, pp 12-13.
- AMELON J, L « l'essentiel à connaître en gestion financière » édition MAXIMA, 2002, p206.
- MOURGUES.N « les choix des investissements dans l'entreprise » édition économique, paris, 1994, p23.
- BARREAU J, DELAHEY J, « gestion financière », édition Dunod, paris, 2000, p322.
- KAMAL HAMDJ, « évaluation et financement de projets », édition EL DAR EL OTHMANIA, 2007, p 14-15.
- FRAIX J, « évaluation des projets industriels », édition universitaire, Belgique, 1998, p231.
- BALLADA.S, COILLE.J.C, « outil et mécanisme de gestion financière » Ed Maxima, paris, 2004, p124.
- JOEL BESSIS, « gestion des risques et gestion actif-passif des banques » Ed DALLOZ, paris, 2005, p15.
- CALVET.H « établissement de crédit : appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière », éd Economica, paris, 2003, p96.
- COBEZ (Frédéric), « banque et marché de crédit », éd PUF paris, 1997, p05.
- BATHES (Anne-Sophie), HOUTCIEFF (DIMITRI), « les suretés personnelles » Ed Dunod, paris, 2010, p 60.

Sites internet

- <http://www.lafinancepourtous.com> consulté le 17/05/2022
- <http://www.toledano-confin-avocats.fr> / chroniques-opération-de-banque/ consulté le 17/05/2022
- <http://pierre-avocats-droit-bancaire.fr> / les-opération-de-banque/ consulté le 31/05/2022
- <http://journals.openedition-org>.
- www.memoireonline.com 05/12/5878/m-le-rle-des-credits-octroyes-par-la-banque-populaire-du-Rwanda-sur-le-bien-tre-scio-economiqu10.html. consulté le 29/05/2022.
- <https://www.pretto.fr>
- <https://www.memoireonline.com> /01/09/1874/m-la-gestion-du-risque-de-credit-un-enjeu-majeur—pour-les-banques4.html. consulté le 08/06/2022.
- <https://www.lafinancepourtous.com> /decryptage/marché-financiers/acteurs-de-la-finance/comité-de-bale/bale-iii/ratios-desolvabilité %C3A9/ Consulté le 09/06/2022.
- <https://www.memoireonline.com> /03/13/7084/m-les-risques-et-les-garanties-bancaires3.html. consulté le 10/06/2022.
- <https://www.lacentraledefinancement.fr/prest-credit-immobilier/type-de-prets-immobilier/> Consulté le 29/06/2022.

LOIS

- Article 882 du code civil algerien.
- Loi n° 90-10 du 24/04/1990 relative à la monnaie et au crédit en Algérie.
- Règlement de la banque d'Algérie n°14-01 des 06/02/2014 portants coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissement financière.

MEMOIRES

- Mémoire de master en science économique option : monnaie banque et environnement international, Bejaia ,2016
- Mémoire de fin d'étude « le financement des investissements » Tizi-Ouzou.

AUTRES

- Procédure de la BNP Paribas EL DJAZAIR.
- Nomenclature des garanties reçues, BNP Paribas
- Nomenclature des engagements, BNP Paribas EL DJAZAIR.
- Les garanties internationales, BNP Paribas.

Liste des tableaux :

Tableau n°01 : Le principal investissement direct productif.....

Tableau n°02 : tableau des imports/exports des céréales en Algérie (ONFAA).....

Tableau n°03 : Les nouvelles objectives de l'entreprise

Tableau n°04 : tableau du cout d'investissement

Tableau n°05 : tableau de production de 2020.....

Tableau n°06 : production prévisionnelles 2021/2027.....

Tableau n°07 : production prévisionnelles 2021/2027.....

Tableau n°08 : les achats consommés.

Tableau n°09 : Matière première nécessaires 2021-2027.....

Tableau n°10 : Les charges relatives

Tableau n°11 : Frais du personnel

Tableau n°12 : L'intérêt bancaire

Liste des abréviations :

- **BFR** : besoin de fond de roulement.
- **FR** : fond de roulement.
- **CA** : chiffre d'affaire.
- **BAD** : banque Algérienne de développement.
- **ANSEJ** : Agence Nationale de soutien à l'emploi de jeune.
- **ANADE** : Agence Nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.
- **VSP** : Vente sur plan.
- **CNEP** : Caisse nationale d'épargne et de prévoyance-banque.
- **LSP** : Logement social participatif.
- **MHU** : Ministre de l'habitat d'urbanisme.
- **CNL** : Caisse national du logement.
- **BNA** : Banque nationale Algérienne.
- **AAP** : Aide à l'accession à la propriété.
- **APC** : Assemblée populaire communale.
- **IDP** : Investissement direct productifs.
- **TVA** : Taux sur valeur ajouté.
- **CAF** : Capacité d'autofinancement.
- **VR** : Valeur résiduelle.
- **TR** : Temps de récupération.
- **VA** : Valeur ajouté.
- **VA** : Valeur actuelle.
- **VF** : Valeur futur.
- **VAN** : Valeur actuelle nette.
- **CF** : Cash-flows.
- **TIR** : Taux de rentabilité interne.
- **IP** : Indice de profitabilité.
- **FRN** : Fond de roulement net.
- **BNP** : Banque national de Paris.
- **CPBS** : Commercial, Personal Banking et services.
- **BNL** : Banca nazionale Del Lavoro.
- **BGL** : Banque générale de Luxembourg.
- **IPS** : Investement et protection service.
- **CIB** : Corporate et institutional Banking.
- **UNHCR** : Le haut commissariat des nations unies pour les réfugiés.
- **BNCI** : Banque nationale pour le commerce et l'industrie.
- **BDDF** : Banque de détail France.
- **SPA** : Société par action.
- **CETEM** : Organisme du crédit à la consommation.

- **UCB** : Gestionnaire de crédit immobilier.
- **SARL** : Société à responsabilité limitée.
- **ONFAA** : Observation national des filières agricoles et agro-alimentaires.
- **CNAS** : Comité national d'action sociale.
- **PP** : Polypropylène.
- **CMT** : Crédit à moyen terme.

Liste des annexes :

- **Annexe 1** : Diagramme de fabrication des sacs.
- **Annexe 2** : Organigramme de l'entreprise.
- **Annexe 3** : Plan de financement N°1.
- **Annexe 4** : Plan de financement N°2.
- **Annexe 5** : Les charges d'amortissement annuel.
- **Annexe 6** : Echancier de remboursement.
- **Annexe 7** : Bilan final de l'entreprise YOUYOU.



Introduction Générale





Conclusion Générale





Bibliographie





Sommaire



Chapitre I

Généralités sur les banques et crédits bancaires

Chapitre II



Le financement d'un crédit d'investissement



Chapitre III



Cas pratique BNP Paribas EL DJAZAIR





Table des matières





Annexes


